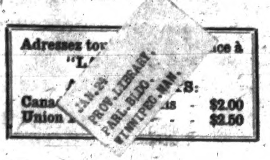
VOLUME X. WINNIPEG, MAN., MARDI, 29 MAI 1923 NUMERO 51



LA LIBERTE

Rédigée en collaboration

DIEU ET MON DROIT

Téléphones - A 1816—A 1817
Imprimée et publiée par la
WEST CANADA PUB. Co., Ltd.
619, ave McDermot

Une lettre de S. E. le Cardinal Bégin

Québec, le 28 février 1923.

Au R. P. Bonaventure, O. F. M.,
Québec.

Mon Révérend Père,

Notre Saint-Père le Pape Pie XI fait un pressant appel à l'univers catholique en faveur des missions chez les infidèles. "Que tous, dit-il, viennent au secours des âmes que le Christ "a rachetées et qui continuent à se perdre dans l'erreur et dans "la barbarie." C'est pour répondre à ce vif désir du Souverain Pontife que vous travaillez à assurer le développement et le succès des oeuvres de missions. C'est ce noble but que vous désirez atteindre en publiant votre revue trimestrielle *Les Missions Franciscaines.* Le récit que vous y ferez des travaux de vos zélés et fervents missionnaires intéressera vivement nos familles si chrétiennes, les induira à prier pour la conversion des infidèles, et contribuera à semer dans le coeur de nos enfants de précieux germes de vocations apostoliques.

Je bénis de tout coeur votre belle revue et souhaite qu'elle pénètre dans tous nos foyers.

✠ L.-N. Card. BEGIN, arch. de Québec.

L'abonnement à cette belle revue, dont nous avons publié le sommaire dans un récent numéro, n'est que de 50 sous par an. Adresse: *Les Missions Franciscaines,* 33, rue de l'Alverne, Québec.

Est-ce pour le bien public?

La Législature a adopté une loi dangereuse, à sa dernière session. A l'avenir, les personnes qui aspirent à devenir infirmières devront faire une année d'école supérieure comme préparation.

C'est une mesure qui va rendre plus difficile l'accès à la profession. La maladie était déjà une dispendieuse épreuve. A l'avenir, il deviendra quasi impossible aux gens de condition ordinaire de se procurer les services d'infirmières.

De plus, cette loi va rendre plus difficile le recrutement du personnel de nos hôpitaux. Les difficultés de recrutement étaient déjà assez considérables; cette nouvelle difficulté est vraiment de trop.

Evidemment la loi a été votée sous prétexte de meilleur service. La réalité répondra-t-elle à la promesse? Nous ne le croyons pas. Déjà les infirmières sont fort exigeantes; dans bien des cas il leur faut une assistante pour faire le travail qu'elles refusent de faire auprès des malades sous prétexte que leur profession n'inclue que certains soins plus strictement médicaux à donner aux malades. Nous avons les médecins pour cela, et c'est déjà une rude taxe sur la bourse de ceux qui sont frappés par la maladie.

Nous n'entendons pas critiquer; nous savons que les médecins doivent vivre et qu'il leur en coûte pour se préparer. Mais le public n'a sûrement pas intérêt à payer deux médecins au lieu d'un. Encore quelques pas dans cette voie où est entré le gouvernement et les infirmières constitueront un corps médical qui aura ses exigences sur le public souffrant. Cette loi, comme bien d'autres lois soi-disant démocratiques, imposera à la foule des citoyens un nouveau fardeau au bénéfice de quelques-uns.

Nous ne voulons pas manquer de galanterie envers ces dames, mais il y a bien ici une considération d'ordre public qui ne peut pas nous laisser indifférents. Nous croyons que le gouvernement a fait un faux pas et que le public souffrira de la restriction imposée. Ce n'est pas précisément la politique démocratique dans le bon sens du mot.

Qu'on exige un certain degré de connaissances pratiques pour que les ordres du médecin soient bien remplis: très bien; mais aller plus loin c'est favoriser certaines exigences au dépens du public. Nous croyons que le gouvernement fera bien d'y regarder à deux fois avant de faire un nouveau pas dans cette voie.

Ici, comme ailleurs, en matière d'éducation, nous entrons tête baissée dans le sillage ouvert par les Etats-Unis; la route n'est pas sûre. Entre le progrès réel et ce qu'on a souvent décoré de ce nom, il y a toute la différence qui existe entre le bon sens et l'emballement. Au risque de passer pour rétrograde, auprès de certaines gens, nous croyons devoir dire tout haut ce que plusieurs répètent tout bas.

Est-ce tolérable?

(Quatrième article)

NOS ECOLES NORMALES: LEUR AMBIANCE

Pour être vraiment neutres nos écoles normales devraient enseigner la pédagogie à nos futurs éducateurs des deux sexes sans les exposer à ne rien perdre de ce qu'ils ont de bon au double point de vue religieux et national. Nous avons vu dernièrement que sous ces deux rapports le personnel enseignant dans celles que nous possédons au Manitoba ne nous offre aucune garantie qui vaille, puisque tous les professeurs sont non-catholiques et non-français.

Que devons-nous maintenant penser d'un autre facteur, important dans les écoles normales comme dans toutes les autres écoles, de l'ambiance scolaire?

(Suite à la deuxième page)

DOLLARD DES ORMEAUX

Conférence du R. P. Guillaume Longpré, S. J.

LEURS NOMS

Dollard et sa troupe d'élite méritent notre admiration avec d'autant plus de justice que le motif de leur dévouement a été le plus sublime, le plus noble et le plus pur de toute l'histoire profane. Les Romains et les Grecs se sacrifiaient pour leur patrie parce qu'ils savaient que les orateurs loueraient tellement leurs actions qu'ils se survivraient à eux-mêmes. Dollard et ses compagnons n'avaient en cette occasion qu'une ambition, mourir pour sauver la foi, dans la colonie naissante. Pour récompense, ils n'avaient qu'à attendre l'oubli. La preuve, c'est que jusqu'à ces dernières années le seul document qui nous ait conservé le nom de ces braves fut le registre mortuaire de la paroisse Notre-Dame de Montréal.

Ces registres, on les tenait parce qu'on était obligé de le faire, et c'est donc par pur hasard que le nom de ces héros nous est parvenu.

Ce fut:

Adam Dollard, sieur des Ormeaux, commandant, 25 *ans.*

Jacques Brassier, 25 *ans, parti de France avec M. de Maisonneuve en* 1653.

Jean Tavernier, dit la Hochetière, armurier 28 *ans; (arrivé avec le précédent).*

Nicolas Tillemont, serrurier, 25 *ans.*

Laurent Hébert, dit La Rivière, 27 *ans.*

Alonié de Lestres, chaufournier, 31 *ans.*

Nicolas Josselin, 25 *ans, arrivé avec M. de Maisonneuve, en* 1653.

Robert Jurée, 24 *ans.*

Jacques Boisseau, dit Cognac, 23 *ans.*

Louis Martin, 21 *ans.*

Christophe Auger, dit Desjardins, 26 *ans.*

Etienne Robin, dit Desforges, 27 *ans (parti de France avec M. de Maisonneuve, en* 1653).

Jean Valets, 27 *ans, arrivé en même temps que le précédent.*

René Doussin (sieur de Sainte-Cécile) 30 *ans, arrivé en* 1653.

Jean Lecomte, 26 *ans, (arrivé en* 1653).

Simon Grenet, 25 *ans.*

François Crusson, dit Pilote, 24 *ans* (1653).

Etre Dollard! Peut-il y avoir plus beau titre de gloire pour un homme! Etre Dollard! c'est-à-dire ce *Breton altier,* qui vint au Canada en 1657, et s'établit au poste le plus périlleux, dans Villemarie, la Marche de l'Ouest!

Etre Dollard! ce *héros précoce,* qui à vingt ans commandait dans l'armée française, et à vingt-cinq ans était à la tête de la garnison de Montréal!

Etre Dollard! *ce chevalier sans peur et sans reproche,* qui s'offrit pour conduire un détachement de jeunes gens sur l'Ottawa, afin de briser la chaîne des Iroquois, avant qu'elle n'eût encerclé toute la colonie aux abois!

Etre Dollard! *ce preux* qui, certain de trouver la mort dans un combat brutal, perce quand même, l'arme au poing, la forêt infinie, pour courir endiguer le fleuve menaçant de l'ennemi, qui veut en finir une bonne fois avec la Nouvelle-France!

Etre Dollard enfin! le *plus heureux capitaine,* qui dans une lutte homérique, qui dura douze longs jours, tint en échec huit cents redoutables guerriers. Quel plus merveilleux prodige! Depuis Jeanne d'Arc, jamais il n'y eut, dans l'histoire des Francs, un geste plus beau d'héroïsme et de gloire, que celui qui devait rendre immortels les noms des martyrs du Long-Sault.

"Oui, grâce au dévouement sublime de Dollard
"Et de ses compagnons, au sein du Nouveau-Monde
"Notre race survit, grandit, essaime et fonde
"En gardant sa croyance et sa langue et ses *droits.*

. . . .

"Oui, grâce à ces héros immortels, l'Espérance
"Caresse les enfants d'une seconde France;
"L'avenir radieux sourit aux rejetons
"Des tenaces Normands et des vaillants Bretons."

Mais pour être un Dollard, ne l'oublions pas, il faut avoir (a) de *l'initiative,* (b) du *courage,* (c) de la *persévérance.*

I

Pour être un Dollard, il faut d'abord *avoir de l'initiative!*

Non, ce n'est pas comprendre son devoir social que de vivre dans son coin, pour soi, et tout au plus pour sa famille et pour quelques amis. Non, ce n'est pas faire tout son devoir de citoyen et tout son devoir d'homme que de se contenter de mener une vie égoïste et étroite, sans autre but que la satisfaction des ambitions et l'accroissement de la fortune. C'est une basse et mauvaise façon de prendre la vie.

Au contraire, il faut aller de l'avant, payer de sa personne, donner de son temps et, j'ajouterai, parfois aussi user de son influence. Il ne faut pas se laisser toujours remorquer, mais il faut bien plutôt savoir prendre la tête d'un bon mouvement et se dépenser tout entier pour le faire réussir. Voilà ce que c'est que la *véritable initiative,* celle qui ne compte pas avec la peine, celle que n'effraient pas les obstacles et qui méprise le qu'en dira-t-on.

Et nous avons besoin, de nos jours plus que jamais, d'hommes qui n'attendent pas que la collectivité pense et veuille pour eux, mais nous avons besoin de jeunes gens qui puissent s'arracher aux délices d'une vie tranquille et banale, pour se vouer aux oeuvres patriotiques, et employer leur activité débordante, pour le plus grand bien de la race et la gloire du nom français.

D'ailleurs c'est un fait d'expérience, il n'y a pas d'autre moyen d'arriver. Les hommes, dans la vie, sont comme la foule pressée devant un spectacle dans la rue, où chacun peine soit pour s'avancer au premier rang, soit pour s'y maintenir. Celui que le hasard place en ce premier rang de la foule, s'il ne veille pas à le conserver et s'il est comme une pâte molle, glisse peu à peu au second rang, puis au troisième, et se trouve enfin au dernier, ses voisins n'ayant cessé de se pousser devant lui.

Si, au contraire, placé au dernier rang, il joue adroitement des coudes, s'appuyant, pressant d'une façon douce et continue sur celui de ses proches qui lui semble le plus débonnaire; s'excusant si une pression trop forte a décelé son manège, mais reprenant et continuant ce mouvement insensible, qui semble l'effet d'un poids plutôt que d'une poussée, il finit par passer le bras, l'épaule: le corps suit; le voilà en avant d'un rang. Parfois il est arrêté plus longtemps; un gaillard solide, brutal, implacable barre la route; un finaud devine son intention et s'interpose. Il lui faut tâter d'un autre côté, attendre un remous favorable; néanmoins il avance. Ainsi doit-il en être de l'*initiative* à prendre dans la revendication de nos droits. Ne cessons jamais de réclamer. Importunons, poursuivons, harcelons ceux qui les détiennent injustement; de cette façon nous ne perdrons pas de terrain et nous arriverons à notre but.

(Suite à la troisième page)

Monseigner de Laval a fait revivre au dix-septième siècle, sur notre terre d'Amérique, les héroïques vertus des temps apostoliques; et l'histoire devra écrire son nom sur la liste des précurseurs élus de Dieu, qui tracent à travers le monde les sillons lumineux par où passent l'Evangile et la civilisation.

Cardinal Bégin.

A MGR ROSS

"Allez, très cher Seigneur, placer votre chaire, dresser votre trône au lieu même où, il y a trois siècles, Jacques Cartier plantait la Croix du Christ. Allez diffuser l'esprit illuminateur sur ces rivages où le vénérable François de Laval exerça, pour la première fois en terre d'Amérique, son pouvoir de conférer le Saint Esprit. Allez, Seigneur Evêque, tous nos voeux vous accompagnent".

Mgr Léonard.

Ne souffrons pas que les méchants aient seuls le monopole de l'énergie, de l'audace. Que les honnêtes gens aient aussi l'énergie du bien; que les bons citoyens aient aussi, quand il le faut, leur audace. — *Montalembert.*

"C'est en vain que l'Allemagne attendrait de nous une seule minute de fléchissement. La France tiendra bon, sans violences et sans provocations. Elle ira jusqu'au bout." — *M. Poincaré,* à Dunkerque.

LA "LIBERTE" EN PRIX

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que l'administration de notre journal a décidé d'offrir gratuitement six mois d'abonnement en prix à tous les élèves catholiques et de langue française du Manitoba, dont les parents ne sont pas déjà abonnés. Que la commission scolaire, la supérieure du couvent, l'instituteur ou l'institutrice de chaque école nous fasse parvenir au moins dix jours avant la distribution des prix la liste des élèves qui réalisent les conditions mentionnées et nous lui adresserons autant d'exemplaires du numéro de notre journal qui précédera cette distribution, afin qu'un de ces exemplaires puisse être remis à chaque élève en même temps que les autres prix. Pendant six mois l'administration fera le service régulier du journal à l'adresse de chaque enfant. Dans les villes, on voudra bien indiquer l'adresse avec précision, ayant soin de donner le numéro et le nom de la rue.

L'administration de notre journal compte qu'au moins un millier d'abonnements peuvent ainsi être donnés en prix le mois prochain. Qu'on veuille bien considérer que ce prix a une valeur d'une piastre. La *Liberté* est heureuse de contribuer ainsi à inspirer aux enfants le goût de la lecture du journal catholique et français; ce qu'elle estime une partie nécessaire de l'éducation de nos jours, où la mauvaise presse exerce tant de ravages dans les esprits et les coeurs. Qu'on ne se gêne pas. Plus les listes seront longues et nombreuses, pourvu qu'elles réalisent les conditions posées, mieux ce sera. Les enfants et leurs parents apprécieront ces prix nouveau genre.

Encyclique de Sa Sainteté Pie XI



(Suite)

L'EGLISE SOURCE UNIQUE DE SALUT POUR LE MONDE

L'Eglise seule est capable de rétablir la paix dans le prése

Ayant été constituée par Dieu interprète et gardienne de ces vérités et de ces préceptes, l'Eglise seule aussi jouit à jamais du pouvoir efficace d'extirper de la vie publique, de la famille et de la société civile, la plaie du *matérialisme,* qui a déjà opéré tant de ravages; d'y faire pénétrer les principes chrétiens, bien supérieurs aux systèmes des philosophes, sur la nature spirituelle ou l'immortalité de l'âme; d'opérer le rapprochement de toutes les classes de citoyens, et d'unir le peuple tout entier par les sentiments d'une profonde bienveillance et *par une certaine fraternité* (S. Aug., *De moribus Ecclesiae catholicae,* 1, 30); de défendre la dignité humaine et de l'élever jusqu'à Dieu; de corriger enfin et d'améliorer les moeurs publiques et privées, de façon que tout soit pleinement soumis au Dieu *qui voit les coeurs* (*IReg.* XVI, 7), et conforme à ses enseignements et à ses préceptes, que le sentiment sacré du devoir soit la loi de tous, particuliers et gouvernants, et même des institutions publiques; et qu'ainsi *le Christ soit tout et en tous* (*Col.* III, 11).

L'Eglise seule est capable de consolider la paix dans l'aveni

L'Eglise, qui détient la vérité et le pouvoir du Christ, seule mission de donner aux esprits la formation qui convient, elle est aussi seule en mesure non seulement de rétablir aujourd'hui la véritable paix du Christ, mais encore de la consolider pour l'avenir en conjurant les menaces imminentes de nouvelles guerres que Nous avons signalées. Seule, en vertu d'un mandat et d'un ordre divin, l'Eglise enseigne l'obligation pour les hommes de conformer à la loi éternelle de Dieu toute leur activité, publique aussi bien que privée, en tant que particuliers comme en tant que membres de la collectivité; par ailleurs, il est évident que ce qui a trait au sort du grand nombre a une importance beaucoup plus grande.

Le jour où Etats et Gouvernements se feront un devoir sacré de se régler, dans leur vie politique, au dedans et au dehors, sur les enseignements et les préceptes de Jésus-Christ, alors, mais alors seulement, ils jouiront à l'intérieur d'une paix profitable, entretiendront des rapports de mutuelle confiance et résoudront pacifiquement les conflits qui pourraient surgir.

La constitution d'un jury international en dehors de l'Eglise est une utopie

En cet ordre d'idées, certains efforts ont bien été tentés jusqu'ici; mais, on le sait, ils n'ont abouti à rien ou presque rien, principalement sur les points où les divergences internationales sont les plus vives.

C'est qu'il n'est point d'institution humaine en mesure d'imposer à toutes les nations une sorte de Code international adapté à notre époque, analogue à celui qui régissait au moyen âge cette véritable Société des Nations qui s'appelait la Chrétienté. Elle aussi a vu commettre en fait beaucoup trop d'injustices; du moins la valeur sacrée du droit demeurait incontestée, règle sûre d'après laquelle les nations avaient à rendre leurs comptes.

L'Eglise, essentiellement supranationale, peut seule garantir l'inviolabilité du droit des gens

Mais il est une institution divine capable de garantir l'inviolabilité du droit des gens; une institution qui, embrassant toutes les nations, les dépasse toutes, qui jouit d'une autorité souveraine et du glorieux privilège de la plénitude du magistère, c'est l'Eglise du Christ: seule elle se montre à la hauteur d'une si grande tâche grâce à sa mission divine, à sa nature, à sa constitution même, et au prestige que lui confèrent les siècles; et les vicissitudes même des guerres, loin de l'amoindrir, lui apportent de merveilleux développements.

Il ne saurait donc y avoir aucune paix désirable — cette paix du Christ si désirée — tant que tous les hommes ne suivront pas fidèlement les enseignements, les préceptes et les exemples du Christ, dans l'ordre de la vie publique comme de la vie privée; il faut que, la famille humaine régulièrement organisée, l'Eglise puisse enfin, en accomplissement de sa divine mission, maintenir vis-à-vis des individus comme de la société tous et chacun des droits de Dieu.

PAR LE REGNE DU CHRIST

Tel est le sens de notre brève formule: *le règne du Christ.*

Le Christ doit régner sur les individus

Jésus-Christ, en effet, règne d'abord sur *tous les hommes pris individuellement:* il règne sur leurs esprits par ses enseignements, sur leurs coeurs par la charité, sur toute leur vie enfin quand elle se conforme à sa loi et imite ses exemples.

Dans la famille

Jésus-Christ règne ensuite dans la *famille* lorsque, ayant à sa base le sacrement du mariage chrétien, elle conserve invio-

(Suite à la deuxième page)

Encyclique de Sa Sainteté Pie XI

(Suite de la première page)

lablement son caractère d'institution sacrée, où l'autorité paternelle reflète la paternité divine qui en est la source et lui donne son nom, où les enfants imitent l'obéissance de Jésus adolescent, et dont toute la vie respire la sainteté de la Famille de Nazareth.

Sur la société

Collaboration harmonieuse de l'Eglise et des pouvoirs publics

Jésus-Christ règne dans la *société* lorsque, rendant à Dieu un souverain hommage, elle reconnait que c'est de lui que dérivent l'autorité et ses droits, ce qui donne au pouvoir ses règles, à l'obéissance son caractère impératif et sa grandeur; quand cette société reconnait à l'Eglise son privilège, qu'elle tient de son Fondateur, la société parfaite, maîtresse et guide des autres sociétés; non que l'Eglise amoindrisse l'autorité de ces sociétés — légitimes chacune dans sa sphère, — mais elle les complète très heureusement, comme le fait la grâce pour la nature; d'ailleurs le concours de l'Eglise permet à ces sociétés d'apporter aux hommes une aide puissante pour atteindre leur fin dernière, qui est le bonheur éternel, et les met plus à même d'assurer le bonheur de leurs membres durant leur vie mortelle.

La devise de Pie XI

Il apparait ainsi clairement qu'il n'y a de paix du Christ que par le règne du Christ, et que le moyen le plus efficace de travailler au rétablissement de la paix est de restaurer le règne du Christ.

Aussi, lorsqu'il s'efforçait de "tout restaurer dans le Christ", Pie X, comme par une inspiration divine, préparait cette grande oeuvre du *rétablissement de la paix*, qui devait être le programme de Benoît XV.

Quant à Nous, poursuivant la tâche que Nos deux prédécesseurs s'étaient proposée, ce que tous Nos efforts tendront à réaliser, c'est la "paix du Christ par le règne du Christ", avec une confiance absolue dans la grâce de Dieu, qui, en Nous appelant au Souverain Pontificat, Nous a promis son assistance permanente.

LES COLLABORATEURS DU PAPE

Les évêques

Pour mettre ce programme à exécution, Nous comptons sur le concours de tous les hommes de bien; mais c'est d'abord à vous que Nous faisons appel, Vénérables Frères, vous que le Christ, notre Guide et Chef, qui Nous a confié le soin de l'ensemble de son troupeau, a appelés à prendre une part très importante de Notre sollicitude pastorale. L'Esprit-Saint, en effet, vous a constitués pour *gouverner l'Eglise de Dieu* (*Act.* XX, 28); vous êtes tout spécialement investis *du ministère de la réconciliation, vous remplissez le rôle de légats du Christ* (*II Cor.* V, 18, 20); vous participez au magistère de Dieu, vous êtes *dispensateurs de ses mystères* (*I Cor.* IV, 1); et pour cette raison vous êtes appelés *sel de la terre et lumière du monde* (*Matth.* V, 14), docteurs et pères des peuples chrétiens, *modèle... du troupeau* (*I Petr.* V, 3) *et serez magnifiés dans le royaume des cieux* (*Matth.* V, 19); vous tous enfin êtes comme les membres principaux, unis par des liens d'or, qui *maintiennent la forte unité du corps du Christ* (*Eph.* IV, 16), c'est-à-dire de l'Eglise, établie sur le fondement inébranlable de Pierre.

REPRISE POSSIBLE DU CONCILE DU VATICAN

Vous nous avez donné naguère un nouveau témoignage éclatant de votre zèle empressé quand, comme Nous le marquions au début de cette lettre, à l'occasion du Congrès Eucharistique de Rome et du centenaire de la Sacrée Congrégation de la Propagande, vous êtes presque tous accourus de toutes les régions du monde dans la Ville Eternelle, auprès des tombeaux des Apôtres.

Cette assemblée de Pasteurs, à laquelle leur renom et leur autorité donnaient tant d'éclat, Nous a suggéré l'idée de convoquer en temps opportun ici à Rome, capitale de l'univers catholique, une assemblée solennelle analogue, chargée d'appliquer les remèdes les plus appropriés après un pareil bouleversement de la société humaine; et le retour prochain de l'*Année Sainte* est un heureux augure qui confirme encore les grands espoirs que Nous mettons en ce projet.

Toutefois, Nous n'osons point Nous résoudre à procéder sans délai à la reprise du Concile oecuménique ouvert par le très saint Pape Pie IX — ce souvenir remonte à Nos jeunes années, — qui ne mena à terme qu'une partie, fort importante d'ailleurs, de son programme. Le motif de Notre hésitation est que Nous voulons, comme le célèbre guide des Israélites, attendre dans l'attitude suppliante de la prière que le Dieu bon et miséricordieux Nous manifeste plus clairement sa volonté (*Iud.* VI, 17).

(A suivre)

Est-ce tolérable?

(Suite de la première page)

De toutes les localités qui possèdent une école normale dans notre province, la ville de Saint-Boniface est sans contredit la plus favorable à nos intérêts religieux et nationaux. Cette ville possède un élément français catholique plein de vitalité. On trouve aussi chez elle de nombreuses institutions religieuses où les jeunes filles de la campagne pourraient à titre de pensionnaires trouver l'hospitalité à des conditions faciles. Il y aurait là pour elles un avantage réel au point de vue financier: ce qui compte par les temps qui courent. Elles y trouveraient aussi une puissante sauvegarde au point de vue moral: ce qui est infiniment plus précieux.

Le groupement des futurs éducateurs catholiques français dans un milieu de leur foi et de leur nationalité rendrait le temps des études pédagogiques plus attrayant et plus instructif. Il aurait aussi l'immense avantage de les soustraire à l'influence de compagnons et de compagnes, dont la société constitue pour eux un véritable danger. Aussi combien naturel, semble-t-il, ce serait de laisser tout grandes ouvertes les portes de cette école de Saint-Boniface aux candidats de notre foi et de notre nationalité.

Pourtant c'est le contraire que l'on paraît avoir en vue. On remplit d'Anglo-protestants et d'Anglo-protestantes l'école normale de l'ancienne ville épiscopale de Monseigneur Langevin à tel point que l'on n'y trouve que quatre des nôtres sur cinquante-sept élèves. Presque tous sont obligés de s'exiler dans les centres anglo-protestants, s'ils veulent se vouer à l'enseignement. Il arrive même qu'ils doivent renoncer à cette vocation ou se résigner à un séjour d'une année complète dans tel centre qui n'a pas même de prêtre catholique résidant.

Ceci constitue pour les nôtres une situation intolérable.

Par suite en effet de leur formation primaire dans des écoles neutres au point de vue religieux en principe et de fait, où les élèves des deux sexes se coudoient quotidiennement pendant le temps des classes et des récréations, pendant les allées et venues à pied ou en diligence par des distances considérables sans surveillance réelle et effective, la plupart des candidats et des candidates de l'école normale ont une mentalité morale et religieuse qui diffère absolument de celle qui est le résultat de l'éducation qui se donne encore dans nos centres français.

Le sans-gêne des normaliens et des normaliennes, qui ont été élevées dans l'esprit de nos écoles neutres, dépasse de beaucoup les limites de la réserve et de la modestie chrétienne. Non seulement on organise chaque semaine en faveur des étudiants des "socials" et des "parties" qui sont de véritables bals, mais on tâche aussi d'engager nos futurs éducateurs à profiter "des nombreux avantages" qu'offrent ces réunions. Pour réussir, on va même jusqu'à avoir recours à leur égard à l'intimidation en vue des futurs examens. Le goût de ces amusements dangereux s'affiche avec tant de licence que les petits quarts d'heures de récréation se changent souvent en parties de danses. "Dis-moi qui tu hantes et je dirai qui tu es". Cette atmosphère, si séduisante pour des jeunes gens, ne peut qu'être fort scandalisante pour les nôtres au point de vue moral.

Au point de vue français, la situation n'est pas brillante non plus. Contrairement à ce qui a été dit récemment à Toronto, notre langue est loin d'être en haute estime dans nos écoles normales manitobaines. Non seulement on ne l'enseigne pas, mais on rencontre même des professeurs qui ont l'audace de conseiller fortement aux normaliens et aux normaliennes de défendre à leurs futurs élèves de langue française de faire bande à part et de parler leur langue entre eux.

Comme nous sommes chez nous au Canada, depuis Halifax jusqu'à Vancouver, comme catholiques et comme français, nous avons donc raison de dire à tous ceux qui veulent nous entendre que l'ambiance scolaire de nos écoles normales manitobaines, par cela seul qu'elle tend à étouffer chez nos futurs éducateurs leurs légitimes aspirations religieuses et nationales, pour les remplacer par d'autres qui leur sont opposées, constitue un obstacle de plus au rapprochement des deux grandes races du pays et un abus intolérable à l'égard des catholiques de langue française.

Aux anciens du Collège Sainte-Marie

Les Jésuites se préparent à fêter le 75me anniversaire de la fondation de leur collège. Le secrétaire de l'*Association des Anciens Elèves* vient de dresser la liste des invités. Près de trois mille y sont inscrits. Tous sont convoqués. Même ceux dont l'adresse ne serait pas connue et qui ne recevraient pas la lettre d'invitation seront bienvenus.

La célébration commencera le dimanche, le 17 juin, par la messe pontificale, à 11 heures; cette messe sera suivie du banquet offert par les Pères à tous les invités. Le lendemain, le 18, distribution des prix et, le soir, grande soirée dramatique. On y jouera "Pour la Patrie" de Déroulède.

SAGES PAROLES DE LORD ELGIN

Lord Elgin, ancien gouverneur du Canada, écrivait à Lord Grey, en 1848: "Je suis parfaitement convaincu de l'inopportunité de tous ces efforts qui tendent à dénationaliser les Français. Généralement, ces tentatives produisent un résultat contraire à celui qu'on en attend, car elles raniment le feu des préjugés et des animosités nationales. Mais supposant qu'elles réussissent, quel en sera le résultat? Vous pouvez peut-être, par des procédés de ce genre, *américaniser* les habitants français de la province; mais soyez-en certain, vous ne les *angliciserez* jamais. Faites-leur sentir, au contraire, que leur religion, leurs moeurs, leurs traditions, leurs préjugés mêmes, sont plus respectés ici que dans toute autre portion de ce vaste continent — et alors qui osera affirmer que la dernière main qui soutiendra le drapeau anglais sur le sol d'Amérique ne sera pas celle d'un Canadien français?"

"Letters and Journal of James VIIIth Earl of Elgin," edited by Thomas Walrond, C. B., London, John Murray, 1872.

Non, disent certains catholiques, le mal est trop profond, les coeurs sont trop démoralisés, la situation est trop mauvaise... nous n'y pouvons rien! A cela je réponds: que chacun est invité à sauver, non le monde tout entier, mais seulement la petite portion du monde qui est à sa portée et sous sa main. Agissons dans l'humble milieu où se développe notre vie. Le plus obscur comme le plus brillant de nos efforts porte son fruit même si l'échec immédiat semble seul répondre à notre tentative. — *Mgr Gibier.*

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES

Saint-Boniface, Man., le 18 avril 1923.

Cher Monsieur,

Le 25 novembre dernier le feu réduisait en cendres notre vieux collège de Saint-Boniface; un religieux et plusieurs élèves périssaient dans cette terrible catastrophe. Deux jours après la conflagration, Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de St-Boniface invitait les Révérends Pères Jésuites à prendre possession du palais du Petit Séminaire; et c'est là que depuis novembre dernier l'oeuvre du collège se continue.

Ce palais du Petit Séminaire, si beau soit-il comme monument d'architecture, n'est pas assez considérable pour abriter les centaines d'élèves qui logeaient dans l'ancien collège; il a fallu recourir à bien des suppressions et à bien des expédients pour arriver à pourvoir au moins aux exigences indispensables du moment; c'est-à-dire que l'oeuvre du collège vit actuellement dans le provisoire.

Il faut cependant à tout prix redonner ses pleins moyens d'action à notre grande institution d'enseignement. Ainsi dès les premiers jours qui suivirent le désastre, un comité de citoyens se forma à Saint-Boniface pour organiser le relèvement du Collège. Ce Comité a fait un travail considérable qui devra se poursuivre méthodiquement pendant longtemps. Les anciens élèves du collège ont senti la haute convenance qu'il y avait pour eux de s'organiser ainsi en comité de perception; ils ont donc tenu, le 16 janvier dernier, une assemblée solennelle, à laquelle assistait Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface, et ils ont jeté les bases d'une vaste organisation destinée à recueillir les dons de tous ceux qui à une époque ou à une autre ont suivi les cours du collège. *La dette de reconnaissance que nous avons contractée envers nos anciens maîtres, notre attachement aux principes qui constituent le fond de l'éducation donnée par nos collèges classiques, notre devoir de coopérer à la perpétuation et à l'extension de notre foi et de notre langue sur ce continent* — tout nous engage à contribuer aussi libéralement que possible à la reconstruction de notre chère *Alma Mater* disparue. De cette masse de ruines désolées, il faut faire surgir un édifice encore plus beau et plus imposant que le premier.

Nous comptons, cher Monsieur, sur votre générosité. Si pour des raisons particulières vous désiriez faire des versements partiels échelonnés sur un laps de temps que vous fixeriez vous-même, libre à vous de le faire.

Roger GOULET,
Prés. de l'Ass. des Anciens Elèves du Collège de Saint-Boniface.

P. S. — Toute contribution devra être adressée à M. Jean Arpin, gérant de la Banque d'Hochelaga, 433, rue Main, Winnipeg.

Abolition du grand jury

La Législature de notre province, à la veille de la prorogation, a aboli le grand jury. Une résolution du procureur général qualifiant de farce cette institution a été adoptée à l'unanimité. On dit que la province épargnera de ce fait une somme de $50,000 par année.

Dollard des Ormeaux

(Suite de la première page)

Au reste, n'avons-nous pas, sous les yeux, pour nous encourager, des exemples bien frappants. *Sans l'initiative* de nos intrépides découvreurs pourrions-nous considérer avec satisfaction notre histoire comme "une épopée des plus brillants exploits"? Nous serait-il permis d'ouvrir ce grand livre de famille, pour y lire à haute voix ces pages, frémissantes encore d'une grandeur qui n'a rien à envier à l'antiquité grecque et romaine, dune valeur restée incomparablement française en dépit de la distance et malgré le dénuement.

Sans l'initiative d'un Champlain, — dont l'âme noble et élevée avait l'énergie d'un marin, le courage d'un soldat et le génie d'un chef de peuples, à tel point qu'il mérita le titre de père de la Nouvelle-France, — aurions-nous su garder intact le dépôt sacré de nos traditions et de nos coutumes ancestrales? Il fallut à Champlain et à ses rudes compagnons de fortune la plus vigoureuse endurance pour supporter les fatigues et les ennuis des commencements. Mais ils l'ont eue. Et, j'en suis sûr, quand au soir de ces journées difficiles nos premiers colons se recueillaient, au bord de la forêt qu'ils avaient trouee, ils faisaient monter vers le ciel, en syllabes de France, la confiante prière qu'ils avaient apportée du pays natal; et ils trouvaient dans ces élans de leur piété, aussi bien que dans l'intimité des plus chers souvenirs, le stimulant nécessaire qui aiguillonnait leur courage.

Sans l'initiative de nos missionnaires, ces compagnons et ces guides indispensables des premiers colons, qui leur rappelaient constamment pour quels patriotiques labeurs ils avaient quitté la terre bien-aimée des ancêtres; *sans l'initiative* de nos martyrs, les Bréboeuf, les Lalement, les Garnier, les Daniel, les Chabanel, qui donnèrent si généreusement leur vie, la semence de vérité jetée dans les âmes aurait-elle poussé d'aussi profondes racines?

Sans l'initiative de ces femmes héroïques, telles que les Jeanne Mance, les Marie de l'Incarnation, les Marguerite Bourgeois, aurions-nous connu toutes les ressources, toutes les délicatesses, toutes les inventions du dévouement, du zèle et de la charité?

Sans l'initiative de celui dont toute l'Eglise de Québec vient de célébrer le troisième centenaire, sans la direction de ce grand pasteur, de ce clairvoyant et pieux éducateur que fut Mgr de Montmorency-Laval, aurions-nous pu grandir aussi robustes dans notre foi?

Sans l'initiative enfin du brave d'entre les braves, dont nous faisons la fête ce soir, qui courut au-devant du péril le plus imminent pour sauver toute la colonie, où serions-nous maintenant?

Ah! soyons fiers de nos annales, spécialement de ces époques tragiques et admirables, durant lesquelles une incomparable élite de grandes âmes travaillèrent ici à la fondation d'une nation chrétienne et française. Suivons ces beaux exemples. Concentrons-nous pour agir avec plus de force et unissons nos initiatives. Notre patrie, notre chère province du Manitoba, ne peut être sauvée que par la multiplicité, sinon l'unanimité de toutes les bonnes volontés individuelles. Il est de notre devoir de songer au salut commun. L'indifférence en cette matière serait une attitude coupable, car les membres d'une même nationalité doivent s'entr'aider comme les membres d'une même famille. "Notre société, disait Sénèque, est une voûte de pierres liées ensemble qui tomberaient si l'une ne soutenait l'autre." Ainsi en serait-il de notre vie nationale, surtout ici dans notre immense Ouest canadien, séparée de celle de nos compatriotes, elle serait gravement compromise.

II

Vous l'avez vu, l'initiative s'impose. — Et que dire *du courage?* C'est *la clef du succès*. Quand huit cents Iroquois, en poussant des hurlements sinistres, échevelés, hagards, s'élancent sur le petit fort défendu par les Français, que fait Dollard avec ses compagnons? *Il tient bon!* Les ennemis battus reçoivent du renfort, l'assaut redouble de violence, à tout prix ils veulent s'emparer de la place, mais nos soldats les repoussent toujours et *tiennent bon quand même*.

"......Plus déterminés que jamais à mourir,
"Dollard et ses héros n'avaient qu'un seul désir,
"Stupéfier par des *miracles de courage*,
"Les Peaux-Rouges de plus en plus ivres de rage."

Et c'est ce qui arriva. Lorsque nos héros épuisés succombèrent enfin à la peine, les sauvages furent terrifiés de voir qu'un si petit nombre avait pu leur tenir tête si longtemps et joncher de leurs cadavres le sol épouvanté des bois. Aussi renoncèrent-ils à leur entreprise monstrueuse et regagnèrent leurs lointains repaires. Le courage des blancs avait eu raison de la soif sanguinaire des cruels Iroquois.

Mais, ne voyez-vous pas ici, Mesdames et Messieurs, une analogie bien frappante entre l'héroïsme de Dollard et de ses seize compagnons, et la conduite de nos ancêtres, au début du régime britannique? Quand le peuple canadien en 1760 changea d'allégeance, quelle n'était pas sa détresse! Le fier Montcalm était mort. Le Chevalier de Lévis était reparti pour la France avec ses braves officiers. Son gouverneur, ses administrateurs, sa noblesse, tous ses citoyens marquants l'avaient abandonné. Les emplois publics étaient distribués à une nuée d'aventuriers incapables et de spoliateurs tyranniques. La persécution était commencée; les familles ruinées et décimées par la guerre gémissaient sous le joug de leurs nouveaux maîtres. Il ne restait avec le clergé, ferme à son poste, que quelques milliers d'agriculteurs disséminés dans les campagnes où régnaient la misère et la consternation.

Cependant, à cette époque sombre, à ce tournant de notre histoire, n'y a-t-il pas eu aussi *des actes de courage* qui déconcertèrent le vainqueur arrogant? N'est-ce pas au gouverneur Craig voulant asservir l'Eglise du Canada, en faisant de belles promesses à ses plus hauts dignitaires, que Mgr Plessis répliquait si noblement: "Les revenus sont la dernière "chose qu'un ecclésiastique doi"ve rechercher; le clergé ca"tholique a souvent prouvé "qu'il savait faire des sacrifices "... Je consentirais volontiers "à souffrir de plus grandes pri"vations plutôt que de donner "lieu à mes diocésains de dire "que j'ai trahi mes devoirs et "vendu mon épiscopat."

Et sous le régime oligarchique, lorsque nous étions encore à lutter pour un système d'enseignement qui respectât le droit naturel et les libertés les plus élémentaires; pendant toute cette crise de sectarisme, alors que chaque curé se faisait instituteur, notre clergé ne s'est-il pas montré tout simplement héroïque? Et n'était-il pas bien mérité ce témoignage que lui rendait un publiciste du temps: "Tout ce qui existe "d'instruction dans les hautes "classes du peuple canadien est "dû entièrement au dévoue"ment du clergé. Bien loin d'a"voir été gardé dans l'ignoran"ce par nos prêtres, c'est à eux "que nous devons d'avoir été "sauvés d'une absolue barba"rie."

Et puis, *nos vieux parlementaires* de 1792! Quels hommages ne leur devons-nous pas, à ces premiers défenseurs de notre parler maternel qui se soucièrent si peu de passer par le laminoir de l'uniformité anglaise! Ils ont posé, eux aussi, pour toujours, par leur courage, le principe du dualisme national en ce pays, et par eux la race toute entière affirma son irrévocable volonté de ne pas donner sa démission. Pour leur coup d'essai, ils firent un coup de maître; car ils ont livré et gagné, ce jour-là, une bataille décisive. Sans ce courage, sans cette lutte acharnée, notre langue déchue de ses droits officiels, serait passée au second rang.

Plus tard encore, sous l'Union, cette autre machine de guerre destinée à nous écraser coûte que coûte, Lafontaine, appelé pour la première fois à prendre la parole, à la session de 1842, ne faisait-il pas cette fière riposte, à l'orateur qui le sommait de s'exprimer en anglais.

"L'honorable député a-t-il "oublié que j'appartiens à la "nationalité si injustement trai"tée par l'acte d'Union? Il me "demande de prononcer dans "une autre langue que ma lan"gue maternelle le premier dis"cours que j'aie à prononcer "dans cette chambre. Je me "défie de mon habileté à parler "la langue anglaise, mais lors "même que je la parlerais aus"si facilement que la langue "française, je n'en ferais pas "moins mon premier discours "dans la langue de mes compa"triotes canadiens-français, ne "fût-ce que pour protester so"lennellement contre cette cru"elle injustice de l'Acte d'U"nion qui tend à proscrire la "langue maternelle d'une moi"tié de la population du Cana"da. Je dois cela à mes com"patriotes, je le dois à moi"même."

Enfin, plus près de nous, admirons le descendant immortel d'une race décimée abandonnant la présidence du Sénat où l'ont porté ses talents et son caractère pour consacrer les meilleures énergies de son âme héroïque "à ceux qui continuent "le geste des ancêtres, à ceux "qui n'ont jamais failli à leur "tâche, qu'il s'agisse de répan"dre des sueurs ou son sang, de "résister à la fatigue ou à la "faim." Voilà, vous en conviendrez avec moi, Mesdames et Messieurs, du courage à la Dollard!

Eh bien, si nous voulons rester ce que nous sommes, des Canadiens français, ayons nous aussi de la force et du courage. Ne soyons pas trop *optimistes*. N'allons pas, bercés par de folles espérances, penser qu'en nous croisant les bras, notre race va pouvoir conquérir le Canada tout entier. Non, ce serait une grossière illusion. Ne soyons pas, non plus, *trop pessimistes*, en répétant sans cesse: nous sommes une minorité, et nous resterons toujours une minorité; nous sommes une colonie et nous resterons toujours une colonie; l'Angleterre a vaincu nos pères, et nous resterons toujours des vaincus. N'allons pas, animés de ces sentiments débilitants, croire qu'il ne nous reste plus qu'à nous laisser assimiler ou à nous coucher pour mourir. Ce serait faire injure au héros que nous célébrons ce soir.

Non! nous voulons vivre, n'est-ce pas? Eh bien, pour vivre, il faut lutter. Mieux instruits de notre passé, mieux fixés sur notre lendemain, sachons nous redresser, nous affirmer, résister aux envahisseurs, reprendre nos positions perdues et préparer l'avenir avec une joyeuse confiance. L'heure est venue de reprendre contact avec les hauts enseignements de notre tradition historique. Dollard nous donne une superbe leçon de courage, plus de tergiversation, en avant!

III

Mais ce n'est pas tout d'avoir de *l'initiative* et du *courage*. Pour réussir dans n'importe quelle entreprise, il faut avoir aussi de la *persévérance*.

C'était bien ce qu'entendait Dollard, quand il se porta, avec ses compagnons, à la rencontre des Iroquois. Nous défendrons, disait-il, "*jusqu'au bout*" le sort de la colonie, seule la mort mettra fin à notre résistance.

"Et pour atteindre aux murs de Québec menacé,
"L'Indien devra marcher sur le dernier blessé."

La *persévérance*, voilà ce qu'il nous faut! La persévérance, cette faculté qui donne les moyens d'accomplir une oeuvre, sans se laisser décourager par les difficultés du début, ni par les obstacles qui se multiplient, au cours de l'achèvement. La *persévérance*, cette forme de l'énergie qui permet de développer assez de fermeté d'âme pour ne point se laisser arrêter par le labeur de l'exécution. La persévérance, cet art de marcher vers le but qu'on se propose, en négligeant les embarras momentanés ou, au moins, en mettant tout en oeuvre pour les surmonter. La *persévérance*, cette vertu que professent les gens de volonté ardente qui, après avoir discerné les possibilités favorables d'une entreprise, ne se laissent point rebuter par les incidents qui viennent en retarder l'accomplissement.

Mais malheureusement la persévérance a de grands ennemis, contre lesquels je voudrais vous prévenir, afin que vous puissiez les combattre plus efficacement. Le premier, de son vrai nom, s'appelle la *paresse*. La paresse, qui en déterminant la haine de l'effort, ne permet de mener à bien que les entreprises faciles, celles qui ne demandent ni tension d'esprit, ni attention soutenue et encore moins un labeur continu.

Mais, il faut en convenir, les oeuvres qui exigent aussi peu de complications sont presque toujours d'un ordre inférieur.

Les paresseux sont donc condamnés éternellement aux besognes secondaires, quand ils en acceptent, car la paresse provoque toujours une atonie morale, qui amène nécessairement la dégénérescence de l'individu.

Après la paresse, vient le découragement, qui est la cessation de toute volonté de continuer l'oeuvre entreprise.

Le découragé se trouve devant les événements contraires, comme un mineur qui verrait des blocs formidables de minerai venir incessamment combler la galerie qu'il perce. Le découragé, dont la volonté est atrophiée, recule devant ce redoublement de peines; il préfère abandonner le travail que de recommencer ce qu'il a déjà une fois accompli, il se désole devant la stérilité de ses efforts passés.

Un autre ennemi encore de la persévérance, c'est le *manque de confiance en soi-même*. Il faut bien l'avouer, c'est là une des causes principales des echecs. Tandis que la foi en soi-même est un levier puissant, même dans des mains débiles, un phare qui éclaire la route et donne le moyen de se frayer sans peur de s'égarer, le chemin vers le but; la défiance annihile les plus belles facultés et amène l'arrêt du progrès.

L'impatience, elle, est l'antithèse de la persévérance. Elle s'oppose à tout perfectionnement, elle brusque tout, elle gâche tout.

Enfin un dernier ennemi de la persévérance, c'est la *légèreté*. Elle est l'écueil contre lequel se heurtent les gens de volonté intermittente. Ils effleurent tous les sujets, entament maintes affaires, mais ne se fixent jamais. Un rien les détourne du labeur commencé et les incite à en entreprendre un autre, qu'ils abandonneront avec la même désinvolture. Ils se contentent d'amorcer des projets, de construire des combinaisons, qui paraissent un moment, puis se volatilisent comme les bulles de savon que les enfants lancent dans l'air. Ils croient que pour faire partie d'une association quelconque, c'est bien assez de donner son nom et de payer sa contribution. Ne leur demandez pas d'assister aux réunions réguliè-

(Suite à la quatrième page)

CHRONIQUE DE SAINT-BONIFACE

Dollard des Ormeaux

(*Suite de la troisième page*)

res, ce serait les déranger dans leur petit train de vie doucereuse! Ne leur demandez pas de donner un travail, vous êtes sûr d'avoir un refus. Ils vous vous ont bien fait assez d'honneur en donnant leur nom à l'asociation! Cela suffit pour leur permettre de se draper dans leur dignité, et de revendiquer le titre de défenseur de la cause canadienne-française. Heureusement que le nombre de ces faux patriotes est très restreint.

Il y en a d'autres, Dieu merci, et nombreux ceux-là, qui comprennent que cette capitalisation de l'énergie qu'on nomme *persévérance*, est faite d'une série de gestes actifs, et qu'elle reçoit son application, non seulement dans les circonstances décisives de l'existence, mais encore dans les moindres occupations, constituant les devoirs et les plaisirs de la vie quotidienne. Ils savent que la continuité de l'effort ne doit pas viser seulement les grandes entreprises; mais que pour être fructueuse, elle doit se produire également dans tous les actes de la journée.

Ainsi comprise la *persévérance* nous fait marcher dans la lumière auréolée des feux de l'espoir. Elle disperse sur toutes choses les rayons qui l'environnent. A son contact, les objets les plus maussades se colorent joliment, elle met la joie au coeur de ceux qui la connaissent et pratiquent ses préceptes.

C'est l'échanson de l'espérance, celle qui verse, à tous ceux qui peinent la croyance en un lendemain meilleur, pour récompense des labeurs de la veille. Par elle tout s'éclaire et se simplifie.

La foi, qui toujours l'accompagne, avive les énergies chancelantes; la croyance en l'avenir, édifie par ses soins, rend moins arides les efforts qui doivent y conduire. Enfin le progrès constant dans la voie où elle nous guide, en nous rendant tous les jours le but plus proche et plus tangible, nous donne la force de renouveler les tentatives qui nous permettront de l'atteindre. Voilà la persévérance que nos ancêtres ont su mettre dans leur oeuvre.

Saluons avec orgueil les héros de cette énergie persévérante: Champlain, qui avait rêvé en Amérique un grand empire colonial français, et La Salle et La Vérendrye qui l'étendirent jusqu'au golfe du Mexique et jusqu'aux Montagnes Rocheuses.

Saluons avec fierté, ceux qui s'employèrent à la réalisation de ce noble dessein: Frontenac, qui oublait ses 76 ans pour aller guerroyer contre les Iroquois, Maisonneuve, Joliet, Marquette, d'Iberville, Hertel, le bouillant Montcalm, l'intrépide Lévis, de Salaberry et mille autres héros obscurs, et puis Dollard des Ormeaux menant ses 16 braves, tandis que Madeleine de Verchères, Madame Drucourt et l'héroïque enfant Voisin ferment cette revue triomphale.

Saluons avec respect Mgr Provencher et Mgr Taché, qui manifestèrent une si belle endurance à la tâche. Ce sont eux qui ont fondé l'Eglise de l'Ouest; ce sont eux qui ont groupé les Canadiens sur les bords de la rivière Rouge. Nous leur devons à titre de pionniers de l'Evangile, d'apôtres infatigables et de patriotes éclairés la plus filiale reconnaissance.

Saluons avec amour, celui que nous avons tous connu, cette âme au franc métal, au timbre d'or: Mgr Langevin. En voilà un que l'on n'accusera jamais d'avoir manqué d'*initiative*, de *courage* et de *persévérance*. N'est-ce pas lui qui, dans une circonstance mémorable, lançait ce cri sublime d'espoir persévérant.

"Oui, nous vivrons et nous "chanterons les louanges du "Christ et de la patrie dans le "doux parler de France, aussi "longtemps que le Saint-Laurent roulera ses flots majestueux vers l'océan, que les "érables donneront leur doux "nectar, que nos écoles et nos "collèges classiques donneront "à l'Eglise et à l'Etat des hommes dignes de ce nom, et que "nos familles nombreuses comme les rejetons de l'olivier "s'assoieront au banquet sacré, "gage d'immortalité pour les "âmes et de grandeur durable "pour les nations."

Quel espoir plus vibrant et plus confiant dans l'avenir! D'autres ont répété, depuis, avec non moins d'aplomb: "*Nous sommes destinés à vivre "et nous vivrons.*" N'est-ce pas que ces paroles empreintes d'une si noble fierté sont bien de nature à établir autour de nous l'assurance et à nous permettre de marcher sans hésitation vers le but visé.

Oui, nous vivrons, et l'avenir de notre race sera ce que nous l'aurons fait. C'est notre devoir sacré de lui donner nos énergies, car son triomphe et sa gloire doivent être faits de nos efforts et de nos sacrifices.

Pour que cette oeuvre de nos vies soit efficace et durable, il faut serrer nos rangs, briser avec la routine des vieilles divisions de partis, nous appuyer les uns sur les autres dans une franche camaraderie et une chrétienne fraternité; il faut nourrir ensemble nos esprits des mêmes études des grands intérêts qui nous réclament; puiser à la même vie du Christ, la même intense passion de dévouement et d'apostolat social, couronnement terrestre du vrai et complet catholicisme.

Oui, nous vivrons, si notre *Association d'Education du Manitoba* grandit, croît, se développe et devient un arbre magnifique qui puisse couvrir de ses puissants rameaux, tout le sol de notre riche province. Elle a déjà groupé toutes les forces vives de l'élément français, elle a rallié ensemble toutes les paroises canadiennes, elle a obtenu un *Visiteur* qui assure l'efficacité de son action et voit à l'enseignement du français, ce précieux labarum de la nationalité; elle finira bien par commander le respect aux adversaires. En tout cas, il importe que nous ne laissions prescrire contre le français aucune de ses garanties légales, et que nous nous attachions de plus à faire accepter par le pays entier l'interprétation la plus libérale des droits jadis concédés. Le dévouement à la langue française s'impose à nous comme l'expression même du patriotisme canadien.

Oui, nous vivrons, si notre jeunesse, loin du tumulte, du bruit et de la dissipation, sait se forger et se fourbir des armes pour les apporter au combat avec une énergie nouvelle, comme faisaient, l'hiver dernier, nos deux camarades Doucet et Fournier, qui revendiquèrent si crânement et si justement l'enseignement du français dans nos écoles. Cette hardiesse dans l'attitude convient aux jeunes. D'ailleurs, autant que je le comprends, l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française est une école d'action; elle doit agir dans le présent, et regarder vers l'avenir. Et il n'est pas de plus séduisant modèle de cette action efficace que Dollard, qui s'arma pour combattre les Iroquois de son temps, afin de sauver, dans l'avenir, le sort de la colonie.

Oui, nous vivrons, si nous le voulons! Car c'est la volonté qui fait qu'un homme se propose un but à atteindre ici-bas et dirige vers ce but tous ses efforts, toutes ses ressources et toutes ses énergies; c'est la volonté qui fait qu'un homme n'est pas le jouet des événements ou la victime de ses ennemis, mais qui conduit plutôt les uns et les autres au lieu de se laisser conduire par eux; c'est la volonté qui fait qu'un homme ressemble à la flèche qui vole à son but en suivant sa route avec une rigueur mathématique, et non pas à la barque vide qui se laisse porter à droite, à gauche, au gré des vents, des vagues et des flots; c'est la volonté enfin qui fait que quand un homme a dit: "*Je veux*", il n'y a plus rien qui puisse l'empêcher de faire le bien qu'il s'est proposé, ni d'atteindre l'idéal qu'il a rêvé.

Oui, nous vivrons, si nous voulons! Car, malgré les apparences contraires, l'avenir est à nous. Il est à ceux qui savent agir et espérer "*jusqu'au bout*". Et en imitant ainsi Dollard, par notre vaillance, nous ferons en sorte:

"Que l'âme canadienne, héroïque et superbe,
"Prolonge ici la France et n'abdique jamais!"

ASSEMBLEE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de St-Boniface s'est réuni, mardi dernier, dans la salle ordinaire de ses séances pour juger une affaire de moeurs déjà pendante depuis quelque temps à son ordre du jour et dont la liquidation, à cette assemblée spéciale, s'est terminée par la lecture de l'article 888 du code de police, donné par l'échevin McFadyen au plaignant, M. U.-J. Cooper, habitant rue Plinguet, no 12, lui signifiant, en bonne et due forme, que sa déclaration, faite en justice, du sujet qu'il avait de se plaindre, était nulle et non avenue.

En somme, quelle était donc cette déclaration? Une affaire de moeurs, avons-nous dit, peut-être même une affaire de chantage qui, suivant allégation du sieur N.-J. Cooper, appuyée par un certain nombre de témoins, n'aurait pas été menée, par le chef de police, Thomas Gagnon, avec toute la droiture et l'intégrité judiciaire désirables. Toujours est-il que la lettre du dit Cooper étant lue et le rapport du chef de police entendu, il fut reconnu par le conseil, à l'unanimité de ses membres, que l'enquête avait été bien dirigée et que la procédure de cette affaire, transmise à la cour de Winnipeg, constituait une formalité légale très bien conçue. En conséquence, non seulement le chef de police Thomas Gagnon, dans la justification de sa conduite, obtint l'unanimité du conseil, mais, on peut le dire, il eut de chacun de nos édiles, en particulier, des félicitations et des louanges, de sorte que cette plainte, portée contre lui pour nuire à sa personne, s'est retournée en victoire complète, en sa faveur, contre ses agresseurs.

Durant la discussion qui a occupé presque toute la séance, l'échevin Jean Daoust intervint pour confiner les débats dans des limites discrètes, afin de ne pas effaroucher, par des détails trop réalistes, les oreilles susceptibles des personnes présentes à l'assemblée.

L'échevin Joseph Taylor, en sa qualité de président du Comité de Police, adresse ses félicitations au chef Thomas Gagnon et les échevins McFadyen et Holden, déclarant qu'on soumet par trop souvent des causes futiles à l'assemblée de la commission, disent que, dorénavant, il serait bon d'abandonner ces faits à la sagesse du

(*Suite à la sixième page*)

MISSIONNAIRES AU MACKENZIE

Trois Soeurs Grises de Montréal sont parties le 15 mai de la Maison Provinciale de Saint-Boniface pour le Mackenzie. Voici leurs noms:

Soeur Saint-Adélard (née Chartier), originaire de la province de Québec, élevée à Sainte-Anne des Chênes, Man., et infirmière depuis vingt ans dans les salles d'hommes de l'hôpital de Saint-Boniface.

Soeur Joséphine Dussault, née à Saint-Boniface, où elle a reçu son éducation et fait son noviciat.

Soeur Délia Lebond, originaire de Holyoke, Mass., de la paroisse du Précieux-Sang, dont le curé est le vénéré M. Charles Crevrier, dont le nom figurait dans notre onzième liste de bienfaiteurs du collège.

JEANNE D'ARC

Douce comme une fleur, droite comme une flèche

Sweet as a flower, and upright as a bolt

C'est un poete anglais du XVe siècle qui a tracé d'un trait cette pure esquisse de notre Pucelle: "Douce comme une fleur et droite comme un flèche". C'est l'Angleterre qui a déposé cette palme sur les cendres encore chaudes de sa victime.

La fleur

Jeanne a bien mérité cet hommage. Humble fleur des champs dans son enfance, embaumée comme les violettes du Bois Chenu, douce comme les pâquerettes que broutaient ses brebis, fraiche comme les roses du jardin paternel, pure éperdument la France. Elle était l'enfant virginale de Notre-Dame et la bonne odeur de Jésus-Christ.

Elle n'a pas inventé l'idée de patrie, comme l'a dit Michelet, car cette idée existait chez nous bien avant elle, avant saint Louis, avant Bouvines, avant Clovis; mais elle l'a dégagée des brumes de l'atmosphère féodale,- elle l'a développée dans les coeurs. Elle a aimé éperdument la Françe. Elle l'appelait le royaume de Jésus-Christ, *"le saint royaume"*, elle la canonisait en quelque sorte. Elle s'est sacrifiée pour elle et l'a sauvée: elle est donc la fleur la plus exquise du patriotisme français, la fleur héroïque de la chevalerie française, la première du monde.

Il n'y a qu'une Jeanne d'Arc, et elle nous appartient. Les nations nous l'envient, mais elles n'ont jamais eu et n'auront jamais la pareille.

Récemment, Clémenceau visitait l'atelier d'un jeune sculpteur de mes amis. Il s'arrêta devant une délicieuse statuette de Jeanne d'Arc, finement rigide, élancée, chaste, inspirée, que l'artiste venait d'achever. Visiblement il était pris par le charme de la sublime enfant qui respirait là sous ses yeux, mais il ne voulut pas laisser paraitre son émotion, et, le vieil homme reprenant le dessus, et pour taquiner amicalement l'artiste catholique, il lui dit: "Ce n'est tout de même pas moi qui l'ai brûlée, ni la libre pensée non plus!" Je lui aurais répondu: "En êtes-vous bien sûr, Monsieur Clémenceau? Si ce n'est pas la libre pensée, c'est du moins sa grand'mère, l'Université de Paris déjà révoltée contre la Papauté; c'est l'Angleterre qui devait au siècle suivant se séparer violemment de Rome".

Clémenceau n'aurait peut-être pas dit non. Mais une autre pensée plus grave l'occupait déjà, car il ajouta: "Tout de même! Il n'y a que la France pour produire cette fleur!"

La flèche

Douce comme une fleur, mais droite comme une flèche! Le pape Grégoire IX écrivait à saint Louis: "La France est le carquois d'où Dieu tire ses flèches d'election pour frapper les méchants.

Les méchants étaient alors les Anglais. Froidement égoïstes, ambitieux, cupides, ils pillaient notre pays; ils voulaient en faire leur colonie. Dieu lança contre eux la javeline merveilleuse qui devait la blesser au coeur.

Elle est droite et fière, la flèche de France ;elle est faite du métal le plus pur de notre race. Elle vole dans l'air matinal de Patay; elle va frapper en pleine poitrine l'orgueil de l'agresseur.

Upright! Oncques l'on ne vit tant belle droiture et loyauté. C'est qu'elle incarne la justice, la vertu par excellence de la France, de la nation chevaleresque, qui met toujours son épée au service du droit.

Upright! Elle est droite dans ses réponses. Ses paroles sont des flèches qui atteignent infailliblement leur but à Chinon, à Poitiers, à la cour, dans les conseils de guerre, pendant son procès. Pas de feintise, pas de détours. La flèche va droit devant elle. Elle traverse les mensonges. De sa pointe aiguë, elle perce les armures d'hypocrisie, elle désarçonne les juges les plus retors.

Nous aurions bien besoin de toi, ô Jeanne, au milieu des embûches que l'on nous tend. Après la barbarie de ses ennemis, la France a connu la fourberie de ses alliés. L'Angleterre de Lloyd George lui a fait plus de mal sur les bords du Rhin, en Syrie, en l'empêchant de prendre les garanties nécessaires à sa vie, que l'Angleterre de Bedford et de Talbot en ravageant ses provinces.

Ton rôle n'est pas terminé, ô flèche d'or! Vole sur le champ de bataille où se joue encore la destinée de ton pays, car il est faux que la guerre soit terminée, elle n'est que suspendue, et les ennemis couchent sur leurs positions. Frappe les félons et les traitres qui rôdent autour de nous dans la nuit. Tu es notre espoir, comme tu es notre fierté et notre douceur, notre arme en même temps que notre fleur. Mais c'est du ciel aujourd'hui que tu pars. Tu n'en seras que plus terrible pour l'injustice. O flèche, sois hardie et impitoyable!

S. COUBE.

CHRONIQUE
Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. — ETIENNE LAMY.

La journée des héros

Pourquoi cette journée de Dollard? Sans doute pour nous rappeler l'une des plus glorieuses pages de notre histoire; très certainement pour stimuler notre gent écolière, lui imprégner l'esprit et le coeur des sublimes gestes de notre épopée, lui communiquer en quelque sorte de la hardiesse et de la force en face de l'ennemi, lui désirant peut-être un peu plus de méfiance que n'en ont eue ses pères... En somme, pour prévenir aussi chez nous la baisse de l'esprit patriotique.

Loyal et bon, plutôt porté par tempérament à la bienveillance, le Canadien français s'était un jour endormi dans une douce quiétude que ne troublait aucunement le volontaire envahisseur. Fort de ses droits et des promesses qu'on lui avait faites, il jouissait béatement des trésors qu'il possédait.

Comme il arrive fréquemment aux très honnêtes gens, il ne pouvait croire à la trahison. Force lui fut cependant de se rendre à l'évidence qu'on le frustrait de ses prérogatives, mais n'était-il pas déjà trop tard pour réagir?

Depuis lors, pour mettre une borne aux empiètements systématiques de l'encombrant voisin, l'on a dirigé des batteries de divers côtés. Des sociétés combatives se sont formées, la diffusion de quantité de pamphlets conseilleurs s'est faite par tout le pays, le récit des nobles faits de notre histoire est arrivé plus vite à l'intelligence de l'enfant, au moyen de l'image coloriée. Des croisades de conférences ont été organisées de ci de là, cependant que la littérature canadienne prenait un nouvel essor. La chanson canadienne, reléguée au fond des casiers pendant trop longtemps, a voulu tout d'un coup reprendre sa place au salon, et en faire déguerpir le fameux "rag" à la mode qui déforme si facilement le goût musical.

Enfin, l'on a fait du 24 mai la fête de Dollard. Ce jour doit résumer la longue suite des événements qui ont assuré notre survivance et qui constituent nos divers fleurons de gloire. Excellent moyen de créer des enthousiasmes nouveaux pour ne pas lâcher pied, mais pour, au contraire, conquérir un avenir de plus en plus stable.

JACQUELINE des ERABLES.

24 mai 1923.

A SAINT-ADOLPHE

Les jeunes filles qui aimeraient à faire une retraite fermée à la campagne, seront cordialement reçues au couvent de Saint-Adolphe du jeudi soir, 26 juillet, au lundi matin, 30 juillet.

Comme l'an passé, des instructions particulières seront données aux institutrices. Elles sont donc spécialement invitées; mais, toutes les jeunes filles désireuses de retremper leurs âmes dans le calme de la prière et dans quelques jours de tête à tête avec Dieu, seront les bienvenues.

Ces saints exercices seront prêchés par le R. P. Gauthier, S. J., du collège de Saint-Boniface.

Les frais de la retraite sont fixés à cinq piastres. Les retraitantes seront attendues dans la journée du jeudi; elles pourront passer la journée du lundi à Saint-Adolphe, si cela leur fait plaisir. A toutes, la plus religieuse affection est déjà assurée.

Les catholiques ne peuvent accepter la situation qui leur est faite sans trahir leur devoir et sacrifier leur droit. Ils ne laisseront pas périr la religion en livrant à des maîtres impies l'âme de leurs enfants... L'enseignement de l'Etat est une insulte à la conscience publique... Comme nos pères, nous voulons transmettre à nos enfants la foi que nous avons reçue d'eux, et à leur exemple nous saurons combattre, souffrir et mourir pour la liberté des âmes. Des parents chrétiens pourront-ils hésiter quand il s'agit de sauver l'âme de leurs enfants de la mort éternelle, en les arrachant aux écoles d'impiété et d'athéisme? Sans doute,il faut songer à leur avenir, mais pour un chrétien l'avenir est au ciel. — *Louis Veuillot.*

GERBE DE PENSEES

La nécessité créa les habits, le bon goût les fit élégants, la vertu les voulut modestes, la convoitise les rendit provocateurs, les pervertisseurs les font grotesques et impurs. — *Bossuet.*

* * *

C'est par les robes décolletées que s'évapore la pudeur des femmes. — *Alexandre Dumas.*

* * *

Aimez et chérissez la modestie; c'est elle qui embaume vos âmes. — *S. Pierre Damien.*

LA CATALOGNE

Vous foulez, délicats, les beaux tapis persans,
La carpette moëlleuse à la frange légère,
Les dessins tapageurs, les coloris perçants,
Et tout ce que fournit l'industrie étrangère.

Vous aimez l'aubusson aux plis amortissants,
La natte de velours qu'on met sous la bergère,
Les smyrnes, les jaspés, les lices en croissants,
En rose, en arabesque, en iris, en fougère.

Mais dans tout ce fouillis d'écarlate ou de chrome,
Dont la maison du riche un jour s'accommoda
Et qu'on voulut singer sous l'humble toit de chaume,

Je cherche, pauvre gueux sans bourse et sans dada,
Un modeste tissé que la lessive embaume:
La catalogne aux fils tordus du Canada.

Jules TREMBLAY.

L'EVANGILE

Fête-Dieu

S. Jean 6, 56-59

En ce temps-là, Jésus dit aux Juifs: Ma chair est vraiment une nourriture, et mon sang est vraiment un breuvage. Celui qui mange ma chair et boit mon sang, demeure en moi, et moi en lui. Comme le Père qui est vivant m'a envoyé, et que je vis par le Père, ainsi celui qui me mange vivra aussi par moi. C'est *ici le pain qui est descendu du ciel*: il n'en est point comme de vos pères qui ont mangé la manne et qui sont morts; celui qui mange ce pain vivra éternellement.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Jeudi, 31 mai — Fête-Dieu. Sainte Angèle de Mérici, vierge.

Vendredi, 1 juin — Saint Révérien, évêque d'Autun.

Samedi, 2 — Saint Pothin, évêque de Lyon, et sainte Blandine, vierge, martyrs vers 177.

Dimanche, 3 — Dimanche dans l'octave de la Fête-Dieu et 2e après la Pentecôte. Procession du Très Saint Sacrement au dehors.

Lundi, 4 — Saint François Carraciolo, 1563-1608.

Mardi, 5 — Saint-Boniface, archevêque de Mayence, martyr, 680-754. Patron de la ville et du diocèse de Saint-Boniface.

Mercredi, 6 — Saint Norbert, fondateur des Prémontrés, 1089-1134.

FETE DU TRES SAINT SACREMENT

Ce fut une humble religieuse, la Bienheureuse Julienne du Mont-Cornillon, qui devint l'instrument du Ciel dans l'institution de la *Fête-Dieu*, comme Sainte Marguerite-Marie pour la dévotion et la fête du *Sacré-Coeur*.

Admirable dessein de la Providence, qui se sert toujours des moyens les plus simples, des instruments les plus faibles en apparence pour opérer les grandes choses!

Pendant de longues années, la Bienheureuse Julienne et Sainte Marguerite-Marie se préparèrent, dans la prière, le jeûne et les larmes, à leur sublime mission.

Julienne n'eut d'abord pour appuis qu'une sainte recluse, Sainte Eve, et une fervente chrétienne du monde, ses dévouées confidentes; mais, bientôt, encouragée par le prince-évêque de Liège qui savait sa haute vertu, et par les pieux Chanoines du Chapitre de Saint-Martin-au-Mont, elle cessa de résister aux inspirations d'En-Haut. L'Evêque décréta, en synode, l'institution de la fête du *Corps du Seigneur* dans son diocèse, et le vénérable Chapitre de Saint-Martin-au-Mont eut l'honneur, en 1247, de l'inaugurer dans sa magnifique collégiale dédiée au grand thaumaturge des Gaules.

Quelques années après, un Pape d'origine française, ancien archidiacre de Liège, Urbain IV, édifié sur le vouloir divin par des révélations et des miracles, étendit la solennité à l'Eglise universelle par la célèbre *Bulle* de 1264, après avoir chargé l'angélique Docteur, saint Thomas d'Aquin, d'en composer l'office liturgique.

Elle est incomparablement belle cette *Bulle "Transiturus"*. Il n'y aurait pas de meilleure préparation à la Fête-Dieu que la lecture et la méditation de ces Lettres Apostoliques où le Pontife laisse éclater la reconnaissance, l'amour, le religieux enthousiasme que la contemplation du sublime mystère arrache à son coeur.

Urbain IV, pour donner lui-même l'exemple, célébra avec une pompe inouie, la solennité du *Corpus Domini*, à Orvieto, entouré des archevêques, évêques et autres prélats en résidence auprès du Siège Apostolique. Deux autres papes français, Clément V et Jean XXII, eurent à coeur de promulguer à nouveau le Décret de leur prédécesseur et d'ouvrir largement le trésor des *indulgences* en faveur de la dévotion au Très Saint-Sacrement.

Nous aimons à rappeler ces souvenirs à nos paroisses catholiques, où peut se faire la procession de la Fête-Dieu.

O bon Jésus nous avons confiance en vous. Vous nous verrez, tous ces jours, à genoux au pied de l'ostensoir d'or, d'où rayonnera votre divin Coeur sur nos âmes. Oh! bénissez les petits enfants qui jetteront des fleurs sur votre passage. Bénissez les épouses et les mères en deuil, qui mêleront leurs larmes à leurs prières. Bénissez notre Saint Père le Pape, les Evêques, les prêtres, qui, chaque matin, demandent à l'autel *que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel*, afin que se rallume le feu de la divine charité parmi les hommes, et que la paix tant désirée, la paix glorieuse, fondée sur le droit et la justice, s'établisse enfin, solide et durable, parmi les peuples.

Nouveau supérieur général

Le Rév. Frère Allais-Charles, des Frères des Ecoles Chrétiennes, assistant du Supérieur Général au Canada, vient d'être élu Supérieur Général de sa Communauté. Il succède au Rév. Frère Imier de Jésus qui se retire, après avoir fait accepter sa démission par le Souverain Pontife. Le Supérieur Général est nommé à vie et ne peut se démettre qu'avec la permission du Pape.

A LA CATHEDRALE



Baptêmes

15 mai—Marie-Annette, enfant de Joseph-Oscar Dubuc et d'Eugénie Sicotte.

20 mai — Lucien - Armand-Joseph, enfant de Grégoire Bédard et de Bernadette Bousquet.

20 mai — Joseph-Jean-Alfred, enfant de Médéric Pétrin et d'Evangéline Nolin.

20 mai — Marie-Flore-Evelyn, enfant de Joseph Hearn et d'Adélia Hébert.

Mariages

15 mai — M. Charles ..neta et Mlle Juliette-Marthe Racine.

16 mai — M. Avila Ferland et ..e Anna-Marie Prendergast.

Sépulture

21 mai — M. Ernest Painchaud, âgé de 41 ans.

ETRANGE CONTRASTE

La tempérance met du bois dans l'âtre, de la viande dans la marmite, de l'argent dans la bourse, du crédit dans le pays, de la force dans le corps, des vêtements sur le dos, de l'esprit dans la tête et du contentement dans la famille.

L'alcoolisme, au contraire, coûte cher à l'Etat et surtout aux familles. Il coûte le pain des enfants, le bonheur des foyers, l'amitié de Dieu, l'estime des honnêtes gens, la santé, la vie temporelle et même parfois — plus souvent peut-être qu'on ne pense — la vie éternelle. Voilà le prix de l'acoolisme! Trop cher!!

Autour de la Ferme

Si nous voulons durer et survivre au Canada, si nous voulons devenir un facteur économique de plus en plus important, il importe que tous fassent leur la parole de Mgr Labelle, le grand colonisateur: "Emparons-nous du sol."



L'AUTO

Je m'aperçois que je n'ai fait, il y a deux semaines, que jeter une douche d'eau froide sur un immense incendie. Je n'en attends pas un grand résultat. Cependant comme cet article a donné l'occasion à un petit nombre de réfléchir à leurs affaires, je reviens à la charge. Je veux considérer un peu ce que l'on dit de ce mangeur d'habitants, de cet ogre de la ferme.

Qui peut se payer le luxe d'avoir un auto? — Des autos! Il y en a dans tous les coins du monde. N'y aurait-il que les habitants du Manitoba qui devraient s'en priver? — Laissons les autres calculer leur petite affaire et examinons ce qui vous touche de plus près. A la ville comme à la campagne il y a bien des misères. Dans l'un et l'autre endroit les pères de famille souffrent énormément des exigences de l'ogre affamé qu'est l'auto.

A la campagne, toutefois, nous devons calculer mieux et mettre en regard nos recettes et nos dépenses. Nous avons tort de trop escompter la prochaine récolte. Nous avons envie de tout ce que nous voyons. Un joli auto passe-t-il devant notre porte, nous en désirons un semblable.

Nos campagnes sont remplies de catalogues de toutes espèces. Les modes deviennent les directrices de nos mères et de nos filles. Beaucoup en sont esclaves. La danse est à la mode. On y va. Pour danser, il faut des toilettes. On se les procure. Quand on possède tous ces brimborions, il faut les exhiber. Pour cela on s'imagine que l'auto est nécessaire et on l'achète. Ne faut-il pas faire comme les autres?

Voilà la grande erreur que je voudrais dissiper. Si les autres se ruinent, est-ce une raison pour les imiter? Mères de belles et nombreuses familles, qui avez accepté la loi du bon Dieu au prix de si grands sacrifices, allez-vous maintenant détruire votre oeuvre? Pour satisfaire une sotte frivolité, allez-vous compromettre l'avenir de vos enfants? Rappelez-vous donc combien nos vieilles mères étaient économes autant qu'industrieuses. Auraient-elles consenti à acheter, pour se promener, une voiture de $1,000.00 à $2,000.00? Auraient-elles ainsi exposés à la pauvreté des enfants qui leur étaient si chers?

L'auto est certainement du luxe superflu pour la plupart de nos familles. Trop souvent il les ruine. Considérez combien de fermiers sont aux prises avec une dette de $3,000 à $4,000. Ils ont de la peine à payer leurs intérêts. Combien ne paient pas même leurs taxes? Ils s'obstinent, cependant, les uns et les autres à entretenir un auto, qui dévore le plus clair de leurs revenus.

Que ferons-nous de ce vieil auto? — Allez-vous prendre chaque année $200.00, que vous devez à votre voisin qui vous les réclame depuis longtemps, pour le réparer et l'entretenir? Ou bien, allez-vous laisser votre dette de taxes s'accumuler pour tenir sur roues cette vieille machine qui se détraquera maintes fois durant l'été? Ou encore, mon ami, est-il vrai que vous songez, si vous trouvez de l'argent à emprunter, à vous procurer une nouvelle machine?

Convenez-en, amis fermiers, l'auto est la ruine assurée des pauvres. Même ceux qui ont les moyens, comme on dit, dépensent beaucoup trop d'argent et de temps en promenades. De plus, les jeunes gens et les jeunes filles ont tout à perdre dans les voyages ou promenades en auto.

Mais, Monsieur le Curé, n'avez-vous pas un auto vous-même? — Oui, mais calcul bien fait, il me coûte moins cher que me coûteraient un cheval et des voitures. Je m'en sers pour mes petits voyages. Personne n'en souffre. Tous ceux qui sont dans de semblables conditions peuvent très bien user leurs vieilles machines.

N.-C. JUTRAS, ptre.

NOUVEAU BUREAU DE COLONISATION

Montréal, 8 mai 1923.

Monsieur le rédacteur,

A titre de nouvelle, je ne crois pas avoir mieux à vous annoncer que l'ouverture de nos nouveaux bureaux, 353 ouest, rue Craig, à l'encoignure des rues Saint-Jacques, Craig et Saint-Antoine. Il nous a été des plus agréable de transporter nos pénates en ce nouveau gîte où chaque prêtre-colonisateur aura son bureau à lui, où il poura faire sa correspondance, recevoir le nouveau colon, lui indiquer du doigt l'endroit spécifique qui l'attend dans le nouveau *home* qu'il se choisira avec le secours et les conseils de ceux que le gouvernement fédéral a préposés à cette charge si importante.

Inutile de dire les actions de grâces que doivent au Ministre de l'Intérieur et de la Colonisation ceux qui vont bénéficier de ce nouveau régime depuis si longtemps attendu. De ce nombre seront surtout les nouveaux colons qui viendront d'un peu partout et que nous dirigerons un peu partout suivant leurs goûts, leurs aptitudes, les moyens à leur disposition...

Notre organisation de colonisation ici se complète de jour en jour et nous pouvons avancer sans crainte que ce même bureau est en état de répondre aux besoins pressants de l'heure. La tâche est lourde, nous ne pouvons nous le cacher, mais avec la coopération de tous, nous nous efforcerons de la remplir et de mener à bonne fin cette campagne intense du "restons chez nous" que nous avons prônée, prêchée depuis des années et qui commence à porter ses fruits. L'opinion une fois mise en éveil, l'annonce judicieuse autant que justifiée ayant fait son chemin, il nous restera à diriger ceux qui doivent changer de place pour leur plus grand bien, celui de leur famille et partant du pays tout entier, vers les centres de colonisation prêts à les recevoir et à leur procurer dans un avenir aussi rapproché que possible les avantages de placement qui les feront s'attacher au sol de ce pays et, par là, remplir la mission qui nous est dévolue à nous comme peuple essentiellement agricole dans un pays admirablement doté et qui peut procurer l'aisance et le bonheur à des millions de sujets.

Malgré la saignée par trop abondante dont la mère-patrie souffre en ce moment et dont elle ne se relèvera que très difficilement, nous avons le droit d'être optimistes, c'est même pour tous un devoir, parce que c'est dans les moments difficiles, lorsque la patrie est en danger, qu'il faut montrer du courage, de l'énergie, de la persévérance, de l'action. Unissons nos efforts, gens de l'est et gens de l'ouest, pour conserver au sol ceux des nôtres qui seraient tentés de le déserter dans un moment de crise passagère. Ceux qui cèdent à l'emballement d'une heure, sans réfléchir que la vie n'est pas faite d'un moment et qu'il est bien imprudent pour le moins de quitter ainsi tout un passé glorieux, sacré, pour un avenir qui miroite incertain dans un pays étranger... Donc restons chez nous dans ce Canada de nos pères qui est assez grand, assez beau, assez riche pour procurer à ses fils le bonheur, la prospérité et surtout la satisfaction de se sentir parfaitement chez soi partout.

COLONISATEUR.

CONSEIL MUNICIPAL

(Suite de la quatrième page)

chef de police, en élargissant son champ d'action.

Enfin, et comme ce qui pouvait arriver de plus heureux, au chef de police Thomas Gagnon, avant la clôture de ces débats, M. Crafford Taylor, avocat de la ville, donne lecture au conseil d'une lettre de M. D.-B. Harkness, juge à la cour de Winnipeg, dans laquelle ce magistrat, tout en reconnaissant que le chef Thomas Gagnon a accompli tout son devoir, fait l'éloge de ce dernier en rendant hommage à son intelligence et à sa loyauté.

Nous ne voudrions pas nous ingérer mal à propos dans ce procès, mais, comme il est au vu et au su de tout le monde, à Saint-Boniface, qu'un vent de malveillance, pour ne pas dire de haine, soufflait depuis quelque temps, sur la police de notre ville, notamment sur la tête de son chef, M. Thomas Gagnon qui, plus d'une fois déjà, inquiété gravement dans l'exercice de ses fonctions, s'est vu dans l'obligation de faire tête à l'orage, il nous est bien permis de dire, nous le pensons, que cela ne pouvait pas durer ainsi; chacun, du reste, pensait qu'il fallait absolument un fait nouveau qui apportât un témoignage certain, irréfutable, sur la bonne administration de notre officier de police.

Ce fait vient de se produire; nous en félicitons le chef, M. Thomas Gagnon.

Dans la même séance, le conseil s'est occupé de la vente des lots de la ville qui seront mis à l'encan le mois prochain. Deux commissaires-priseurs ont déjà soumissionné; ce sont MM. Carling et Meanwell et Cie. Cette vente de lots à laquelle, suivant une motion spéciale de l'échevin Hébert, la plus grande publicité sera apportée non seulement aux contribuables mais à tous les électeurs de Saint-Boniface, nous rappelle un incident, pour paiement de taxes, révélé par les avocats de la ville, au sujet de la saisie, par le gouvernement fédéral, d'une propriété appartenant au plan cadastral de la commune de Saint-Boniface. Cette anticipation sur les affaires de la ville par l'État, au préjudice de nos intérêts, a créé un précédent tellement rare qu'il a suggéré à l'échevin Hébert l'idée de s'informer auprès de nos avocats, MM. Conde et Taylor, sur la validité du fait. Nos professionnels du barreau ont répondu qu'en matière de saisie, la priorité appartient toujours à celui qui en prend l'initiative. Cette remarque de l'échevin Hébert vient en addition de celle qu'il a faite déjà à une séance précédente au sujet de la perception des arrérages pour taxes, et qui a eu pour résultat la remise de ce recouvrement entre les mains des avocats précités.

Cours du grain fourni par Le Comptoir Agricole Ltée

pour la semaine finissant le 28 mai 1923

PRIX DECHARGE A FORT WILLIAM OU PORT ARTHUR

Grains	Mardi 22 mai	Merc. 23 mai	Jeudi 24 mai	Vendi. 25 mai	Samedi 26 mai	Lundi 28 mai
Blé No. 1 Nord	1.19¾	1.18⅝	Marché Fermé	1.18½	1.16¼	1.14⅞
2 Nord	1.17⅝	1.17¼		1.17	1.14⅜	1.13⅜
3 Nord	1.15⅝	1.14⅞		1.14½	1.12¼	1.10⅛
Avoine 2 CW	.48⅜	.48⅜		.48⅜	.46⅛	.46⅜
3 CW	.45¾	.45⅝		.45⅞	.43⅝	.43⅝
Orge 3 CW	.56½	.56		.56	.54	.52⅜
4 CW	.52	.51½		.51½	.49⅜	.48⅝
Lin 1 NW	2.43½	2.43½		2.42	2.35	2.34
2 CW	2.39½	2.39½		2.38	2.31	2.30
Seigle 2 CW	.78⅜	.77½		.75⅝	.71⅛	.69⅞
Prix sur voie (Track)						
Base Blé 1 Nord	1.18⅝	1.17⅜		1.17½	1.14⅜	1.13⅜
Avoine 2 CW	.48⅛	.47⅜		.47½	.45⅛	.45⅜
Orge 3 CW	.55¼	.55		.55¼	.52¼	.51⅜
Lin 1 NW	2.42½	2.40¾		2.40½	2.31¾	2.31⅜
Seigle 2 CW	.77⅜	.76½		.75	.71	.69½
Options						
Blé Mai	1.19¾	1.18⅝	Marché Fermé	1.18½	1.16¼	1.14⅞
Juillet	1.20⅝	1.20⅛		1.20	1.17¾	1.16
Octobre	1.17⅛	1.16⅜		1.15⅝	1.13½	1.13
Avoine Mai	.48⅜	.48⅜		.48⅜	.46⅛	.46⅜
Juillet	.49¼	.49		.48⅜	.46⅛	.46⅜
Octobre	.45⅜	.45⅛		.44⅞	.43⅛	.43⅛
Orge Mai	.56½	.56		.56	.54	.52⅜
Juillet	.58⅜	.57⅛		.57⅜	.55⅜	.53⅞
Octobre	.56⅜	.55⅜		.55⅜	.53⅜	.51⅞
Lin Mai	2.45½	2.43½		2.42	2.35	2.34
Juillet	2.42⅜	2.41⅛		2.41½	2.33½	2.33⅜
Octobre	2.20⅜	2.21⅜		2.22½	2.15	2.15⅜
Seigle Mai	.78⅜	.77½		.75⅝	.71⅛	.69⅞

L'A.C.J.C. AU MANITOBA

Vendredi, le 15 juin prochain, l'*Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française* tiendra au Collège de Saint-Boniface son congrès annuel. Les membres de l'A. C. J. C. devraient se faire un devoir d'être présents à ce congrès où seront discutées des questions importantes concernant l'Association.

Nous donnons ci-dessous le programme de cette journée. Nous en parlerons de nouveau la semaine prochaine.

8 heures: Messe de communion par Monseigneur l'Archevêque, avec sermon de circonstance par le R. P. Longpré, S. J.

9 heures 15: Allocution de bienvenue par le président du cercle La Vérendrye. Allocution du président du Comité Régional.

9 heures 30: Conférence: "L'utilité et l'urgence de connaître l'histoire du Canada". Discussion.

2 heures p. m.: Conférence: "L'établissement et le fonctionnement des cercles ruraux". Discussion.

3 heures p. m.: Conférence: "Plus de français dans nos relations sociales et commerciales". Discussion.

Les congressistes seront alors invités à soumettre leurs motions, suggestions, remarques, etc.

Allocution de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque.

Election des membres du Comité régional pour l'année 1923-1924.

Clôture "O Canada."

Le Comité de presse.

Une lettre du Dr Gougerot

Paris, le 6 mai 1923.

M. Jules Hone,
Agences de Voyages Hones,
Montréal.

Monsieur,

J'ai lu avec intérêt votre projet de voyage. Il est presque inutile de vous dire que nous éprouverons une grande joie à recevoir nos confrères Canadiens et que personnellement je m'efforcerai de leur rendre agréable leur séjour à Paris. S'ils le désirent je leur montrerai les beautés de l'hôpital St-Louis et nos malades à St-Louis et à ma consultation de Saint-Antoine. Prévenez-moi lorsque vos dates seront définitives car il me faudra combiner avec mes déplacements, notamment à la conférence de la Lèpre.

D'autre part je vous signale la "quinzaine des actualités médicales". Peut-être pourrions-nous en profiter pour organiser un voyage.

Veuillez agréer je vous prie, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

GOUGEROT.

REGISTRE DE MAISONS D'AFFAIRES

CONCOURS DE "LIMERICK"

$10 *En argent chaque fois* **$10**

Savez-vous ce qu'est un "Limerick"? Pouvez-vous en composer un? Les lecteurs de "La Liberté" pourront s'y essayer et tenter de gagner des prix au montant de $10.00. Le "Limerick" consiste en quelques vers.

Nous vous prions de lire avec soin les annonces de cette page. Chaque fois que nous la publierons, nous choisirons quelques clients destinés à être les sujets du "Limerick". Chaque concurrent ne pourra écrire qu'un "Limerick", mais à son choix. Hâtez-vous de nous envoyer votre réponse à "La Liberté", 619, avenue McDermot, Winnipeg. Nous publierons le résultat de ce concours dans le numéro du 12 juin. Les employés de notre compagnie, ainsi que les membres de leur famille, ne peuvent pas y participer. Nous ne tiendrons compte que des réponses qui nous parviendront avant le 9 juin.

Voici le sujet choisi cette semaine:

WESTERN RADIO, SIBBALD ELECTRIC, ELECTRIC MOTOR SALES ou CITY DAIRY

1er prix, $4.00; 2è prix, $3.00; 3è prix $1.00; 4è prix, $1.00; 5è prix, $1.00.

PREMIER PRIX

Je ne sache pas de logis
Pareil à l'hôtel Saint-Régis:
Chambre, lit, service de table,
Couvert, tout est à l'amiable;
Repas toujours servis à point;
Chacun vit tranquille en son coin
Et y dort du sommeil du juste.
Est-ce à cause de son patron
Que cet hôtel est de bon ton?
Tout juste.

Maurice BEAULIEU,
Collège de Saint-Boniface.

DEUXIEME PRIX

Messieurs de Winnipeg ou bien des alentours;
Vieillards, hommes, enfants, mamans et jeunes filles,
Nous vous invitons tous: Emmenez vos familles;
Venez vous reposer, séjourner quelques jours,
A l'hôtel Saint-Régis où tout est attrayant
Sous le double rapport du confort, du service.
Et grâce à nos commis dont aucun n'est novice,
Vous trouverez chez nous, le bonheur, l'agrément.

Antoine BOULET,
Dunrea, Manitoba.

TROISIEME PRIX

Si Gutenberg revenait en ce monde
Il pourait voir avec plaisir
Que son invention ne fut pas inféconde
Et que les imprimeurs s'empressent d'en jouir!
Au 405, Langside, à l'Union Metal,
Gens du métier, vous trouverez
Tous les articles faits en très bon métal.
Allez sans hésiter et faites-en l'essai.

Denise GYDE,
76, ave Provencher, Saint-Boniface.

QUATRIEME PRIX

En effet, il est évident,
Que tout le monde doit prétendre
A avoir toujours, sous la dent,
Un pain à la mie douce et tendre.
Un pain qui se digère bien;
Un vrai pain pour le Canadien.
Pour être servis de la sorte,
N'arrêtez pas à chaque porte,
Choisissez votre boulanger
Et goûtez sans plus retarder
"Butter Nut" du "Canada Bread".

J.-D. G... Saint-Jean-Baptiste, Man.

CINQUIEME PRIX

Quel plaisir de recevoir nos amis,
Disait Cécile à son mari,
Depuis le jour mille fois béni
Que le bon pain "Butter Nut"
De la Canada Bread Compagnie
Prit place spéciale sur notre table.
Il s'ensuivit satisfaction pour toute la maison
Et tout en me soulageant, ajoute à l'unisson,
L'entrain, le bonheur, la gaieté, que vous avez
En moi remarqués.

Mme Joseph MONCHALIN,
Casier postal 16, Somerset, Man.

Au Collège

"Time is money", disent les Américains; il n'y a pas que chez l'Oncle Sam que l'on connait le prix du temps, au collège aussi, et pour cause: les élèves du cours universitaire, en moins de huit mois ont expédié leur besogne et quelle besogne! Et leurs examens terminés, sans perdre de temps, ils sautent dans le tramway et vont s'enfermer dans la solitude pour méditer plus à leur aise sur ce même emploi du temps.

Le 3 mai, au soir, 22 élèves de langue anglaise commençaient une retraite fermée, à la Trappe de Saint-Norbert, sous la direction du R. P. O'Gara. Ils amenaient avec eux le Dr Corriveau; c'était prudence: ce nouveau genre de vie, tout de recueillement, de prière et de méditation aurait pu... mais non, aucun accident n'est survenu. Faute de place, on avait dû refuser le jeune Mullighan. Il ne se tint pas pour battu; poussé vers la retraite par un mouvement irrésistible du Saint-Esprit, il aurait piqué jusqu'à la Trappe d'Oka, près Montréal, pour trouver le recueillement qu'on lui refusait. Cette hypothèse n'est pas sans fondement, puisqu'il ne nous revint que huit jours après son départ.

Le 6, les élèves du cours français, non moins nombreux, remplaçaient leurs condisciples. Tous nous sont revenus enchantés, émerveillés: "Je ne savais pas ce que c'était qu'une retraite fermée. C'est beau! c'est beau!", répétaient-ils à l'envie.

On n'y a pas goûté que des consolations; la lumière s'est faite dans les âmes, et abondante; le Saint-Esprit a parlé fort à plusieurs. Tous ne nous ont pas rapporté cet entretien, mais les finissants se devaient de le faire; c'est ainsi que nous apprenons que Staës et Benoit entrent chez les Franciscains, E. Couture chez les Jésuites, "Bob" Neary se donne au clergé séculier, Guyot se fait disciple d'Esculape, Parent, Ambroise et Greschuk vont au barreau. Nous attendons encore la décision de Dansereau, Lanctôt et Frossais; ils nous réservent une surprise, paraît-il. Il conviendrait d'ajouter à cette liste MM. V. de Varennes et Beaulieu, auxiliaires au collège, qui le 6, nous quittaient pour entrer chez les Oblats.

Nos prières et nos voeux de bonheur, de succès et de persévérance accompagneront les débutants, dans leur nouvelle carrière.

Les voilà donc partis, et nous restons seuls pour mener à bon terme l'année 1922-1923. Quelle tâche! Ces départs au coeur d'un semestre, ça vous désempare votre homme: on a l'illusion de finir l'année et... l'illusion seulement. A quand donc, Messieurs les Universitaires, nous attendrez-vous pour finir l'année.

* * *

Pour chasser l'ennui et noyer notre chagrin, nous nous plongeons dans les sports jusque... au cou; balle au camp, balle molle (indoor ball), jeu de crosse, balle au mur, croquet, tout est en faveur.

Les après-midi de congé, la nostalgie nous prend, et c'est plus fort que nous, il nous faut revoir le vieux collège. Nous partons, mais qu'est cela? La place est prise! Nous ne sommes donc plus chez nous? On accourt des cités environnantes et on s'installe sans plus de cérémonies. Et si vous faites mine de déloger ces bons messieurs, ils vous regardent, étonnés, font la grimace quand ne vous jettent pas l'insulte à la face. Nous savions déjà qu'en cas d'incendie, la notion du droit de propriété est tant soit peu obscurcie par la fumée et qu'il ne manque pas de gens assez peu scrupuleux pour faire main basse sur les objets épargnés, mais la perversion du sens de la justice va rarement jusqu'à se rendre maître du terrain.

Ne vous en déplaise, Messieurs, nous sommes chez nous; nous avons joué, nous jouons et nous jouerons nos ligues. Quoique peu nombreux, nous avons réussi à en former trois: ligue senior, ligue intermédiaire et ligue junior. Cette dernière s'est mise sous les auspices des pionniers de l'Ouest: un peu sèches lorsque les plants arriv les "La Vérendrye", les "Taché" et les "Provencher", ayant respectivement à leur tête F. Constant, Boisvert et Pelletier.

Dans deux rencontres les "La Vérendrye" ont battu les "Taché" d'abord par un résultat de 15 à 13 et les "Provencher" par 30 à 11. Le 17, les "Taché" essuyaient une seconde défaite: 22 à 20 en faveur des "Provencher".

Hardi les braves! Pour la patrie qui vous regarde!

Louis BELIVEAU,
Méthode.

FORESTIERS CATHOLIQUES

CONDOLEANCES

A la dernière assemblée régulière de la Cour Taché no 262, de l'Ordre des Forestiers Catholiques, la résolution suivante a été passée:

Que les membres de notre Cour, ayant appris avec regret la mort de Madame Nadeau (soeur de Mgr Jubinville, membre et chapelain de notre Cour), et du Frère Télesphore Pelletier (frère de notre membre Frère J.-Ernest Pelletier, et beau-frère du Frère J.-B. Leclerc), offrent à Mgr Jubinville, à la famille du défunt Frère Pelletier et aux Frères J.-Ernest Pelletier et J.-B. Leclerc, leurs plus vives condoléances dans le grand deuil qui vient de les frapper.

Que copie de cette résolution soit envoyée à la famille du défunt Frère Pelletier et à la presse pour publication. — Adopté à l'unanimité.

Georges L'EVEQUE,
Sec.-arch.

* * *

REMISE A DIMANCHE EN HUIT

La partie de cartes des Forestiers Catholiques au profit du Collège, annoncée pour dimanche, le 3 juin, est remise au 10 juin, à cause de la Fête-Dieu.

EN PROVINCE

Nous prions nos correspondants de la campagne de nous faire parvenir leur correspondance au plus tard le samedi matin. Nous ne pouvons pas assurer l'insertion de celle qui nous arrive le lundi matin dans le numéro du mardi.

J'ACHETE DANS MA PAROISSE

Parce que mes intérêts sont ici.

Parce que si la localité est assez bonne pour que je l'habite, elle est assez bonne pour y acheter.

Parce que j'aime à faire affaire avec mes amis.

Parce que je désire voir les marchandises.

Parce que je veux avoir ce que j'achète en le payant.

Parce que celui de qui j'achète contribue à payer les taxes municipales.

Parce que le marchand qui me vend me donne pour la valeur de mon argent.

Parce que ce marchand aide à soutenir mon école, mon église, mon foyer.

Parce que si le malheur me frappe, le marchand que j'aurai encouragé m'aidera à me relever par ses bons conseils et même par sa bourse si c'est nécessaire.

C'est ici que je vis et c'est ici que j'achète.

"LE BOURGEOIS GENTILHOMME"

Hier soir des amateurs de la paroisse du Sacré-Coeur ont rendu avec un vif succès le "Bourgeois gentilhomme" de Molière. Ils le répèteront ce soir. Nul doute que, comme hier, il y aura salle comble. Ces amateurs, comme l'indique le programme, ont préparé et exécuté cette comédie comme un "hommage de leur reconnaissance aux Commissaires pour la construction de la salle académique".

Le "Bourgeois Gentilhomme" est une des meilleures comédies de Molière dans le genre secondaire. Il fut composé, comme nous l'avons dit la semaine dernière, à l'occasion d'une fete donnée par le roi au château de Chambord, et représenté devant toute la cour, le 13 octobre 1670.

C'est une comédie-ballet, c'est-à-dire entremêlée de divertissements de musique et de danse qui se ratachent plus ou moins au sujet, ou qui sont amenés au cours de l'action, sous un prétexte quelconque. Le travers que Molière y tourne en ridicule est suffisamment indiqué par le titre seul de la pièce: c'est le "bourgeois gentilhomme", ou en d'autres termes, la "sottise vaniteuse".

Un bourgeois, M. Jourdain, — pour reprendre le thème de la semaine dernière —, grossier d'esprit et de manières, prétend, parce qu'il est riche, poser en gentilhomme, et s'applique à prendre les airs et à suivre le train des gens de la noblesse. Mais sa sottise naturelle et son ignorance forment tout d'abord un plaisant contraste avec l'orgueil de ses prétentions. Puis les leçons qu'il se fait donner comme un écolier, pour suppléer au défaut de son éducation première, — laquelle ne fut point, hélas! celle d'un "homme de qualité"; — les intrigues d'un comte fripon, qui flatte sa manie en exploitant sa bourse; l'opposition de sa femme, bonne bougeoise d'un sens vulgaire mais très juste, aidée encore de sa servante, la rieuse Nicole; enfin le mariage de sa fille, pour laquelle il veut absolument un mari gentilhomme, amènent une série de scènes comiques qui mettent en relief le ridicule du personnage.

Ce mariage de la fille de M. Jourdain, — puisqu'il est convenu que, comme dans les romans, il faut toujours un mariage à la fin d'une comédie, — forme l'intrigue de la pièce; toutefois, l'intrigue n'y tient qu'un rang secondaire, et c'est seulement au troisième acte qu'elle est annoncée; l'idée principale de la comédie est toute dans le développement du caractère du bourgeois gentilhomme.

* * *

Si la comédie elle-même prête à des critiques, la manière dont les amateurs du Sacré-Coeur l'ont représentée ne mérite que de très sincères félicitations. Ils l'ont rendue avec un naturel, un entrain, une grâce qui vraiment ont dépassé nos plus optimistes espérances. Nous avions assisté l'autre soir à la fête du R. P. Curé et nous avions été conquis du coup par le succès des enfants et de quelques amateurs de la paroisse qui s'étaient joints à eux. Mais hier soir ce sont vraiment des maitres et des maîtresses dans l'art de dire et de chanter, que nous avons entendus. Nous n'hésitons pas à le proclamer, persuadé que les personnes présentes — en commençant par le professeur W.-F. Osborne, — ont été ravies comme nous.

Faut-il citer quelques noms à l'ordre du jour ou plutôt de la soirée? Pourquoi pas? Pourquoi ne pas signaler d'abord le "bourgeois gentilhomme" lui-même? Et aussi Madame Jourdain? L'une et l'autre ont joué avec trop d'esprit et de coeur pour ne pas être assuré que, contrairement à ce qui a paru sur la scène, ils forment un ménage très harmonieux. Et Lucille, leur fille, qui a si bien su gagner le coeur de Cléonte. Cléonte lui-même travesti en fils du grand Turc! Et la marquise Dorimène! Avec quelle dignité n'a-t-elle pas rendu un rôle plus que délicat! Puis, le comte Dorante, dont le talent, digne d'un plus noble rôle, a joué avec une parfaite bonhomie.

Que dire de Nicole et de Covielle? Que d'éclats de franc rire n'ont-ils pas provoqués? C'étaient comme des fusées incandescentes à jet continu. Le maitre de musique, le maître à danser, le maitre d'armes, le maitre de philosophie, le maitre tailleur, l'ineffable garçon tailleur, les garçons apprentis, les laquais, les élèves de musique, jusqu'aux élèves de danse, tous et toutes méritent d'être citées à l'ordre de la soirée, sans oublier le Grand Turc et sa cour, grimés on ne peut plus à la Turque. Nous les citons bien cordialement et nous les félicitons non moins sincèrement. Une remarque pour finir: Tout gentil et gracieux que fût le menuet, nous ne saurions le louer en lui-même et nous n'aurions nullement regretté sa suppression.

* * *

Point final? Pas encore. La "Liberté" veut se faire l'écho du programme jusqu'au bout et remercier, elle aussi, Mesdames Zénophile Patenaude, Henri Germain, Félix Olivier, Adhémar Mailhot, Onésime Marquis, Edmond Gauthier, Télesphore St-Pierre, Charles Dumontier, Gilles Cardinal, Mesdemoiselles Adélia et Antoinette Patenaude, Anna Delorme, ainsi que les Révérendes Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, qui ont confectionné les jolis costumes de la soirée. Précieuse acquisition pour les séances futures — les amateurs du Sacré-Coeur ne connaissent pas l'art de se reposer sur leurs lauriers, — ces costumes resteront à la paroisse comme un haut témoignage de l'habileté des personnes mentionnées et surtout comme un précieux souvenir de leur dévouement à toutes les bonnes causes.

SAINT-BONIFACE

NOTES LOCALES

Mme Adolphe Payette, autrefois de Saint-Boniface, mère de Mme G.-A. Pétrin, est décédée le 20 mai à Montréal. Ses funérailles ont eu lieu le 22 à l'église Saint Jean-Baptiste. Mme Pétrin a asisté sa mère à ses derniers moments.

* * *

Le R. P. Alphonse Roberge, C. SS. R., curé de Sainte-Anne des Chênes, prêche aux enfants, à la cathédrale, la retraite préparatoire à la communion solennelle, qui aura lieu jeudi, jour de la Fête-Dieu

* * *

Il convient de prendre avec un gros grain de sel les lettres enthousiastes des frais déballés en Californie ou autres Etats de la République voisine. Le charme du climat et le parfum des fleurs n'assurent pas le travail et encore moins le pain quotidien. Il y a là un piège doré, auquel il est sage de ne pas se laisser prendre. Restons chez nous, sous le ciel salubre du Manitoba.

* * *

Le 10 juin au collège, pour le fonds de reconstruction: "Voyage de Perrichon" par les acteurs du Cercle dramatique. Prix des billets pour sièges réservés: 75 sous. Retenez le vôtre en téléphonant N 1348.

* * *

Voulez-vous acheter des chaussures à bon marché? Consultez l'annonce G.-H. Middleton, à la page 4.

* * *

Le 22 mai deux enfants se sont noyés dans la rivière Rouge: Georges Dufault, âgé de 9 ans, (664, Taché), et Clifford Treleaven, (642, Taché). Nos profondes sympathies aux familles éprouvées.

A la Maison Chapelle

Mardi, le 22 mai, S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface a présidé une cérémonie de vêture et de profession religieuse, dans la chapelle des Missionnaires Oblates du S. C. et de M. I. et donné le sermon de circonstance.

Ont revêtu le saint habit de la Congrégation les Rdes Soeurs Marie-Saint-Clément, née Annie Nagy, de Hazelcliffe, Sask.; Marie-Saint-Boniface, née Lucienne Rioux, de Québec, Qué.; Marie-Saint-Laurent, née Laudia Houle de Fort-Garry, Man.

Ont prononcé leurs premiers voeux les Rdes Soeurs Marie du Calvaire, née Marie Gignac, de Saint-Sauver, Québec; Marie-Saint-Benoit, née Lucienne Fortin, de Saint-Evariste, Qué.; Marie du Bon Conseil, née Germaine Lapointe, de Saint-Sauveur Québec.

JEAN DE LA BRETE	Numéro 10
L'AILE BLESSEE	
Feuilleton	LA LIBERTE

— Ne vous moquez pas... Pourquoi? Parce que je suis en discussion avec mes parents au sujet d'un parti qui me conviendrait admirablement. "Un méchant petit hobereau sans le sou!" s'est écrié papa, qui l'a traité d'impertinent. Eh bien, à moi, qui le vois depuis deux ans ici, il plait, ce petit hobereau sans le sou... Des sous! j'en ai à revendre! Quelle drôle de chose, Paula, de ne pas arranger sa vie comme on l'entend parce qu'on a trop d'argent!

Huit jours plus tôt, Paula eût répondu affirmativement, mais ses premiers aperçus, sur une vie si différente de celle que rêvait naïvement Odile, lui permettaient, sinon d'approuver, du moins de comprendre M. et Mme de Sainte-Luce.

— L'aimez-vous, Odile?

— Je ne dis pas que je l'aime... ce serait aller trop loin. Mais il me plait, et je sais qu'il a les qualités que je désire trouver dans mon mari.

— Pour un homme qui n'offre rien, n'est-ce pas un peu hardi d'aspirer à épouser une femme dans votre position?

— Il est bon, bon, bon! je le sais! Et, à vrai dire, s'il s'est avancé, c'est parce que je l'ai encouragé; encouragé indirectement, bien entendu, mais enfin encouragé.

— Et qu'avez-vous dit à vos parents?

— La vérité, naturellement! J'ai declaré que ce mariage me convenait absolument. Maman, qui me voudrait marquise, duchesse, princesse, je ne sais quoi! a jeté les hauts cris. Papa a haussé les épaules. Mais, comme je tiens bon, ils commencent à faiblir. Violette je suis, violette je resterai, et je possède une fermeté qu'on ne connaissait pas encore.

Elle se sauva après avoir embrasé Paula, qui s'approcha de la fenêtre pour réfléchir en face du parc magnifique, doucement éclairé.

Quels singuliers ricochets sociaux qui voulaient que les Laloil se considérassent comme étant au-dessus d'elle, pendant que des gens, exactement dans leur position, étaient traités dédaigneusement par la famille de Sainte-Luce!

Soudain, la silhouette élégante et distinguée de Landry passa devant elle avec une telle vivacité qu'elle se recula de la fenêtre, comme s'il était dans le parc pour l'apercevoir et deviner ses pensées.

VII

Soit par goût, soit pour secouer l'ennui qu'éprouvent les hommes retirés des grandes affaires qu'ils ont longtemps dirigées, M. Marin de Sainte-Luce détestait la solitude et désirait être constamment entouré d'amis. Mais il ne se contentait pas de relations mondaines uniquement banales et, chaque année, pendant son long séjour à la campagne, il recevait soit d'anciens camarades de promotion à l'Ecole polytechnique, soit des hommes mêlés encore à la vie active.

Les relations des Sainte-Luce étaient immenses et très variées; ils organisaient donc facilement des séries qui, à part le contingent fourni par les châteaux des environs, maintenaient à Sainte-Luce un mouvement perpétuel.

Pour Paula, le résultat d'une mondanité, qui ne devait plus se ralentir pendant son séjour en Touraine, fut d'être immédiatement entourés d'hommages qui flattaient sa vanité féminine et, plus encore avivaient le secret espoir de plaire à Landry.

Quelles que fussent les idées ambitieuses du jeune homme sur les avantages brillants de son mariage futur, il les oubliait parfois au contact journalier d'une jeune fille dont le genre de beauté et l'intelligence l'attiraient. Landry, du reste, aimait la société des femmes et n'en pouvait voir de jolies sans les entourer d'une cour discrète; on l'en plaisantait, même dans sa famille, aussi ses attentions pour Mlle Gerbert passèrent d'abord inaperçues ou rentrèrent, aux yeux des observateurs, dans les habitudes d'une galanterie insignifiante.

Mais Paula connaissait bien peu le monde, encore moins les hommes, et allait d'un bond aux conséquences naturelles d'un attrait qu'elle sentait être réciproque.

En écoutant Landry soutenir vigoureusement ses opinions, elle se disait qu'il était homme à choisir lui-même sa femme, sans se laiser conduire dans une circonstance aussi importante.

Les différences mondaines s'évanouissaient à ses yeux au milieu de la bienveillance générale qu'on lui témoignait, du plaisir causé par ses succès, et de l'estime dont son père jouissait parmi des gens qu'il n'aimait pas.

Elle pensait que les préjugés de M. Gerbert tomberaient facilement quand il connaîtrait, autrement que ouï-dire, ce milieu aimable et intelligent, dont elle voyait certaines ombres, mais dont elle observait bien plus les lumières.

Landry lui plaisait si complètement que, si elle apercevait chez lui des tendances qu'elle blâmait, elle les attribuait non aux lacunes de sa nature, mais a son éducation mondaine ou aux nécessités de sa situation.

Elle aimait la tournure de son intelligence portée à généraliser, et remarquait chez lui une instruction étendue, jointe à un esprit curieux de tout connaître, aussi bien dans le domaine scientifique que dans celui des lettres. A part quelques défauts bien légers, Landry de Sainte-Luce était à ses yeux un homme complet, et, lorsque par un retour en arrière, elle le comparait à M. de Laloil, elle s'étonnait d'avoir pu se poser la question d'épouser Manuel.

Mme de Sainte-Luce avait l'horreur du laisser-aller, et l'intimité, dans sa maison, conservait toujours un caractère de haute tenue que Paula appréciait grandement.

Néanmoins, l'intimité de la campagne, même mitigée, entrainait pour tous de la liberté et des rapports détendus qui permettaient à la jeune fille d'être bien elle-même. Elle causait maintenant librement et, parfois, soutenait ses idées un peu entières avec une fougue qui amusait Landry, et lui plaisait aussi, car, lorsqu'elle s'animait, il la trouvait irrésistible.

— Je crains, lui dit-elle après une discussion sur la liberté d'opinions, qu'un diplomate ne soit si bien entortillé dans les bandelettes du convenu et du protocole qu'il ne puisse plus s'en débarrasser.

— Une momie enfin? dit Landry souriant.

— Oui, un genre de momie, répliqua Paula d'un ton si drôle que M. de Sainte-Luce, qui écoutait la conversation, eut un accès de gaieté très rare chez lui.

— Vous dissipez la mélancolie de mon père, dit Landry à voix basse, pendant que M. de Sainte-Luce s'éloignait.

— Votre père est-il donc mélancolique? demanda Paula avec intérêt.

— Souvent... et j'ignore pourquoi, car, s'il a beaucoup travaillé, il a réussi dans des proportions extraordinaires, et d'ailleurs il aimait le travail pour le travail. La vie a donc eu pour lui ses meilleurs sourires; cependant, il la regarde quelquefois d'une façon bien morose.

Paula, qui oubliait de plus en plus le passé de M. de Sainte-Luce, se demanda si l'amer souvenir d'une faute honteuse était la cause d'une tristesse qu'elle avait déjà remarquée. Sous l'empire de cette idée, sa disposition à l'indulgence grandit; une émotion, que Landry remarqua avec étonnement, altéra sa physionomie.

— Comment vous comprendre? dit-il en l'observant.

— Me comprendre?

— Oui... au moment où vous paraissez très gaie, je ne sais quelle inquiétude, quelle pensée fâcheuse viennent vous troubler et changer votre expression.

— Ne changez-vous jamais vous-même? demanda Paula en rougissant. Des papillons de nuit ne volent-ils pas quelquefois devant vous, même quand votre esprit est disposé à la gaieté?

— Question dérivative!... les diplomates ne sont pas les seuls à savoir éviter l'écueil d'une question à laquelle on ne veut pas répondre.

(A suivre)

NOUS FETONS NOTRE

16me ANNIVERSAIRE

en faisant profiter nos amis d'une chance exceptionnelle dans nos achats

16me VENTE D'ANNIVERSAIRE

L'argent a fait cette merveille. Le "Traders Trust Co." de Winnipeg, syndics officiels, ont mis sur le marché, un stock que nous avons pu acheter pour du comptant, au taux surprenant de 56c. dans la piastre, ce stock est le

16me VENTE D'ANNIVERSAIRE

Fonds de banqueroute de J. J. Janzen

grand magasin à rayons de Waldhein, Sask.

que nous offrons, en même temps que notre propre stock de marchandises nouvelles pour une vente rapide et afin de célébrer dignement notre 16me année de commerce d'une manière à réjouir le coeur de nos amis.

LA VENTE COMMENCE VENDREDI, 1er JUIN

Les quelques articles mentionnés plus bas ne sont qu'un indice des occasions phénoménales offertes dans tous nos rayons

COMPLETS POUR HOMMES. REG. $45

$24.95

Noirs et bleu marin. D'une qualité telle que vous n'avez jamais payé moins de $45.00. En serge de 20 onces, teinture indigo. Il y a un complet pour vous. N'attendez pas trop tard.

IMPERMEABLES POUR GARCONS POUR SEULEMENT $1.98

Où avez-vous vu une offre semblable? Ecoutez bien! Imperméables en paramètre qui se sont toujours vendus $7.50. Et dire que vous pouvez en acheter un pour seulement .. **$1.98**

Chaussures fines pour hommes. Cuir "Gun Metal", kid ou veau. Noires ou acajou. Bouts élevés ou plats. Beaucoup de choix ici. Chaussures marque "Just Wright" ou McCready. Rég. $9.00 la paire. Prix de vente **$4.95**

Souliers Oxford pour dames. Un assortiment de marques différentes. Rég. jusqu'à $5.00. Chaque paire du lot à **$1.98**

IMPERMEABLES

Voici des pardessus à deux usages! Utiles quand il pleut et chauds quand il fait froid. Le prix régulier pour ces pardessus, à moins de profiter de notre vente, est de $15.00. N'hésitez pas. Nous en avons un pour vous **$6.95**

Complets pour garçons. Coupe Norfolk, en tweeds attrayants, clair et foncé. Régulier jusqu'à $10. Pourquoi se passer d'un complet neuf **$4.95**

Grandeurs: de 27 à 35

Robes en guingan, pour jeunes filles. Régulier: $2.25. Grandeurs: 8 à 14 ans. Spécial **$1.29**

VISITEZ NOTRE GROCETARIA! Nous soutenons n'avoir de rivaux dans cet étalage merveilleux offert à de telles conditions

Chaussures pour tous

Pour garçons. Belles bottines en veau, noires ou brunes. Pointure: 1 à 5½. Rég. $4.50. Vente d'anniversaire **$2.95**

Les mêmes, pour garçons plus âgés. Pointures: 11 à 13½. Spécial **$2.45**

Pour garçonnets et fillettes. Bottines en cuir "Gun Metal" et "Dongola". Pointures: 8 à 10½. Rég. jusqu'à $2.50. Spécial seulement **$1.25**

Pour bébés. Souliers absolument de première classe, en kid, veau, et en cuir verni. Pointures: 5 à 7½. Prix régulier: $3.50 la paire. Prix pour vente d'anniversaire **$1.95**

Souliers pour filles et enfants. Cuir verni. Une attache. Pointures: 11 à 2. Rég. jusqu'à $3.00. En vente **$2.19**

Pour fillettes. Pointures: 8 à 10½. En vente à **$1.89**

Pour enfants. Pointures: 5 à 7½. En vente à **$1.39**

Verni à chaussures "2 in 1" en bouteilles. La bouteille **5c**

Chaussures "Astoria". Les plus fameuses au Canada. En cuir solide, noires ou brunes. Prix régulier, toujours et partout, jusqu'à $12. Pointures: 5½ à 11. Prix de vente .. **$6.45**

Oxfords pour hommes. Prix régulier: $7.00. Prix de vente **$4.95**

Oxfords en veau couleur acajou, avec ou sans talons en caoutchouc. Pointures: 5½ à 10½. Vous en avez besoin d'une paire pour ce temps. Voici l'occasion d'épargner de l'argent.

Chaussures de travail pour hommes. Cuir "Tan Grain" ou "Elk". Bouts militaires ou avec bordures. Pointures: 6 à 11. Rég. $6.00. Prix de vente anniversaire, seulement **$3.95**

Souliers fins pour femmes. Dans ce groupe se trouve le meilleur assortiment en kid et Suède. Talons hauts ou médium. Rég. jusqu'à $6.00. Prix de vente **$2.95**

Souliers en kid ou cuir verni, avec une ou deux attaches. Dernière mode. Talons taille moyenne. Rég. jusqu'à $6. Pointures: 2½ à 7. Rég. $7.50. Seulement **$3.45**

Souliers de maison pour dames. Une attache devant lacés ou élastiques. Talons plats et semelles tournées. Pointures: 3 à 8. Régulier: $2.50. Seulement **$1.66**

Hommes

Ne manquez pas d'arriver à temps

"Overalls" faits de bonne grandeur et de première qualité. "King of the Road" et "High Grade Engineer". Noir seulement. Rég. partout ailleurs: $2.50 la paire. Ici, seulement **$1.75**

Bas de coton pour dames. C'est le temps d'en acheter **16c**

Bas de coton pour enfants. La paire, seulement **16c**

Achetez-en plusieurs paires et ce sera un embarras de moins.

Achetez-en une quantité. Rég. 35 sous, pour **16c**

Personne n'a lutté avec plus d'énergie que nous pour faire baisser les prix. Surtout pour cette vente nous pouvons vous assurer en toute confiance que nous avons pu réunir une multitude d'occasions d'épargne qui nous vaudra la gratitude de toute la population. Nous nous ferons de nouveaux amis en quantité.

Jarretières pour hommes. Rég. 25 sous. Spécial **16c**

Cravates "boucles" pour hommes. Ces cravates reviennent à la mode. Rég. 25 sous. Spécial **16c**

Bretelles pour garçons. Spécial **16c**

Gilets pour dames. Spécial **16c**

Dames

Les dames qui ne viendront pas à cette vente n'ont aucun souci d'épargner de l'argent

Chaussures pour dames. En kid de première qualité. Noires, brunes ou gris souris. Avec talons hauts seulement. Rég. jusqu'à $10.00. Pendant la vente **$1.00**

HABILLEZ VOUS BIEN — tout en épargnant — cela se peut en profitant de ces occasions

CHEMISES NEGLIGEES POUR HOMMES. REGULIER $1.50. SPECIAL

89c

Assortiment merveilleux de ces chemises. 14½ à 17. Profitez-en si vous voulez épargner.

Fil noir à 5 sous le rouleau. 150 verges, dans tous les numéros.

3,000 verges d'indienne "P. P." Rég. jusqu'à 45c la verge. Nuances claires et foncées. Spécial, la verge **25c**

Calculez la quantité qui vous est nécessaire pour la saison et achetez maintenant.

Cotonnade "Denim", noire et bleue, de 7 onces. Rég. jusqu'à 60 sous la verge. Très spécial **35c**

Mères de familles! Si vous pouviez seulement jeter un coup d'oeil sur cette quantité de robes charmantes pour vos fillettes, vous conviendriez que la Maison Blanche l'emporte sur tous pour ses réductions. Robes "Romper" et "Panty". Venez voir et vous achèterez. Rég. $1.50, pour seulement **86c**

Chapeaux pour fillettes. Nous avons rassemblé ici une variété des plus attrayantes, se vendant ordinairement $2.50. Tant qu'il y en aura (ce qui ne sera pas long) vous avez votre choix pour **$1.66**

Chapeaux de paille pour fillettes. Seulement **76c**

Jamais vendus plus bas que $1.50

Chapeaux pour dames. Patrons d'été pour 1923. Garnis de façon attrayante. Rég. jusqu'à $7.50. Vente d'anniversaire **$3.96**

Robes pour l'été, en guingam, pour dames. Régulier $3.50. Prix d'anniversaire **$1.96**

COMPLETS POUR HOMMES. REG. $25.00

$12.95

Modèles en tweed à carreaux, clair et foncés, pour tous les âges. Grandeurs: 36 à 44. Ce qui vous convient pour cet été.

COMPLETS POUR HOMMES. REG. $40.00

$18.95

Habits célèbres "Sanford". Coupe et fini incomparables. Patrons nouveaux. 35 à 44. L'homme de goût appréciera ces complets.

$15.95

Tweed gris foncé, styles modérés. Ces complets sont incomparables pour l'apparence et la qualité.

Complets pour jeunes gens. Rég. jusqu'à $25.00. Votre choix **$9.95**

Les complets en drap "Armour Clad" pour garçons sont incomparables. En voici quelques-uns en tweed de choix, rayé et à carreaux. Il y a des complets "Prince" dans la quantité. Rég. jusqu'à $20.00. Grandeurs: 27 à 36. Prix d'anniversaire **$9.95**

Messieurs, voyez ces chapeaux — et remarquez l'épargne que vous faites.

Chapeaux de feutre. Noirs ou nuances attrayantes. Rég. jusqu'à $2.50. Prix d'anniversaire **$1.25**

Casquettes jockey pour garçons. Grande variété Choix pour tous. Venez en choisir une pour seulement **19c**

Complets pour garçonnets. Patrons Norfolk. Bien faits, en tweed cotonade forte. Rég. $3.50. Nombre restreint. Spécial ... **$1.96**

"Overalls" pour garçons. Rég. $1.00. Noir. Grandeurs: 3 à 8 ans **59c**

"Overalls" pour garçons. Rég. $1.50. Noirs ou rayés. Grandeurs: 9 à 16 ans. Seulement **95c**

Pantalons en tweed "worsted" pour hommes. Valeur: $5.50 à $8.00. Spé **$3.45**

Sous-vêtements d'été en Balbriggan, pour hommes. Corps et caleçons. Rég. 75 sous. Spécial, le morceau **48c**

Sous-vêtements d'été pour garçons. Rég. 50 sous. Durant cette vente, la pièce, pour seulement **29c**

Combinaisons d'été en Balbriggan pour hommes. Rég. $1.50. Ne manquez pas, c'est seulement **98c**

Corsets pour dames. De la sorte que vous préférez et pour lesquels vous avez toujours payé $2.50. Vente d'anniversaire **$1.46**

5,000 verges d'étoffe à robes: soie, velours et satin. Tout sur le comptoir. Fonds de banqueroute. Et il vous est offert à des prix qui vont vous surprendre. Quelque soit le genre de toilette que vous ayez inaugurée, vous trouverez ici le matériel voulu, et à un prix moindre que votre calcul le plus optimiste.

Flanelette. Nuances claires et foncées. Rég. jusqu'à 30 sous la verge. Très spécial, la verge, seulement **16c**

Vous aurez besoin de flanelette tôt ou tard. Pourquoi ne pas acheter aujourd'hui quand vous pouvez épargner.

Coton à chemises. Rayé noir et blanc, et bleu et blanc. Rég. jusqu'à 50 sous la verge. Spécial, la verge **35c**

Guingan à tabliers. Rég. jusqu'à 40 sous. Spécial, la verge **25c**

C'est le temps de faire les tabliers dont vous avez besoin, et d'en faire plus à ces bas prix.

Tapisserie. Grande variété. Rég. jusqu'à 20 sous le rouleau. Spécial **7½c**

Peinture. 300 gallons de peinture blanche pour extérieur. Bonne qualité. Rég. $4.00 le gallon. Durant cette vente, le gallon seulement **$2.75**

Teinture à bardeaux. Créosote "Barrette". Toutes les nuances. Rég. $2.00 le gallon. Spécial **$1.25**

Vernis pour intérieurs. Dans toutes les nuances. Rég. $4.25. Vente d'anniversaire, le gallon **$2.75**

EPICERIES

Sucre granulé. Voyez le prix. Inutile d'en dire plus. 10 livres pour **$1.10**

Thé. Et du "Blue Ribbon". Seulement, la livre **59c**

Confitures "Home". Fraises et framboises. Boîte de quatre livres, seulement **45c**

Marmelade "Welch". Bouteille de 16 onces pour **16c**

Sirop de blé d'Inde "Crown". Bidon de 10 livres pour **68c**

Saumon rose. Première qualité. La boîte, seulement **15c**

Raisin "Muscatel" et sans noyaux. Spécial **16c**

Soupe "Campbell". La meilleure sur le marché. Tomates ou légumes. Deux boîtes pour **25c**

Plats à fruits. Rég. 15 sous chacun. Venez acheter ce qu'il vous faut pour **5c**

Assiettes blanches de 6 pouces. La pièce, seulement **10c**

Magasin fermé jeudi afin d'arranger et marquer les marchandises

Marchandises du fonds de banqueroute étalées à la vue tous les jours à des prix surprenants

La Maison Blanche

Magasin à rayons — LIMITEE — ST-BONIFACE

Assiettes de 7 et 8 pouces. Assiettes ordinaires et assiettes à soupe. Rég. 30c à 35c. Nous en avons 1,000, mais cette quantité ne durera pas longtemps au prix que nous en demandons. La pièce **16**

Si vous demeurez en campagne — venez quand même, vous nous remercierez de vous l'avoir suggéré. Si les chars électriques passent chez vous, embarquez, vous verrez que vous serez vite arrivés.

SACRE-COEUR

Il a été définitivement décidé que le pique-nique, que doit organiser la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg pour célébrer sa fête patronale, aura lieu sur le même terrain que celui de l'année dernière, le 17 juin prochain. Le terrain est situé sur la rue Victoria, au-delà de Deer Lodge et près de Sturgeon Creek. La chaleur, qui nous fait déjà oublier notre trop long hiver, nous fait prévoir d'avance une agréable journée de plein air pour notre pique-nique. Prenez bonne note de la date: le 17 juin.

* * *

La chorale aura sa répétition finale avec orchestre dimanche prochain après la grand'messe. Le programme préparé pour les fêtes du Sacré-Coeur (10 juin) et de la Saint-Jean-Baptiste (24 juin) promet d'être très intéressant. Des artistes des paroisses voisines ont bien voulu prêter leur concours.

* * *

Hier soir et ce soir, dans la salle paroissiale, le "Bourgeois Gentilhomme". Félicitations aux amateurs. Voyez le récit de leur succès dans une autre page.

* * *

Ne dit-on pas d'ordinaire que Molière est trop difficile à rendre pour être exécuté par des amateurs de paroisse? Faites exception pour les amateurs du Sacré-Coeur.

* * *

Des auditeurs, et non des moindres — ils l'ont avoué après la représentation — étaient venus pour rire des drôleries de la pièce et des gaucheries des acteurs. Ils ont bien ri des drôleries, mais des gaucheries leur oeil sympathique et malin n'a pas su en découvrir.

* * *

Avez-vous remarqué combien Molière, en plein XVIIe siècle, employait d'expressions qu'on retrouve dans la bouche de nos gens? Est-ce que Molière s'exprimait en patois? N'est-il pas plus exact de dire que nos gens parlent encore le langage du grand siècle? Les tenants du "Parisian French" ou du "Toronto French" — c'est tout un — ne l'admettront pas. Mais, en bonne vérité, savent-ils assez de français pour porter un juegement en pareille matière? Nous est avis que non.

* * *

Une bonne médecine de famille — "Je suis la mère de six enfants", écrit Madame E. Schwoebe, de Turtle Creek, Pa "L'ainé à dix ans, et le cadet six mois, mais nous n'avons jamais appelé un docteur, parce que chaque mal est immédiatement traité avec le Novoro du Dr Pierre." Cette préparation herbeuse a une réputation mondiale comme médecine de famille. Ne le demandez pas aux pharmaciens. Il est fourni seulement par des agents locaux. Pour tous renseignements, écrire Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de droits au Canada.

UNION CANADIENNE

La fête de Dollard

Saint-Boniface doit une grande dette de reconnaissance à l'*Union Canadienne* pour la manière dont elle a su, cette année encore, organiser la fête de Dollard.

L'espace nous manque tout à fait, vu les annonces supplémentaires de cette semaine, pour faire un compte rendu détaillé de la journée du 24 mai. Contentons-nous d'en indiquer les choses les plus importantes.

A neuf heures S. G. Mgr l'Archevêque célébra une messe pour les enfants dans la cathédrale. Pas moins de 1,700 élèves des diverses institutions de la ville y assistaient. Au sortir de la cathédrale ces enfants se dirigèrent vers le jardin de l'archevêché, où, en présence de Monseigneur et du clergé, ils chantèrent en choeur, sous la direction de M. Salomon Hélie, un chant à Dollard, *O Carillon*, de Crémazie, et des chansons canadiennes. Une distribution générale de bonbons, délicatement organisée par nos jeunes amis de l'*Union Canadienne*, mit dans toutes les bouches et tous les coeurs le complément sensible de la manifestation de la gente écolière.

Le soir, conférence du R. P. Longpré, S. J., au collège. Comme le prédicateur du matin à la cathédrale, M. l'abbé Léonide Primeau, il sut faire vibrer les cordes de la religion et du patriotisme, en exaltant l'exploit de Dollard et de ses compagnons. Nous remercions bien sincèrement le conférencier d'avoir bien voulu procurer à nos lecteurs le plaisir de pouvoir lire le texte même de sa conférence.

M. Georges Bétournay chanta un extrait d'un opéra de Palhadile intitulé: *Patrie*, et en rappel: *O Carillon*, de Crémazie.

Des élèves, petits et grands, vinrent tour à tour, en de charmantes saynètes, célébrer le dévouement du héros du jour. M. François Staes accompagnait au piano.

Mgr l'Archevêque, dans une allocution de circonstance, remercia le conférencier et tira les leçons de la journée.

CONCOURS FRANCAIS

Le concours de composition française entre les élèves des écoles bilingues de la province, institué par l'*Association d'Education*, aura lieu le samedi, 9 juin. Le secrétaire de l'exécutif enverra sous peu aux secrétaires des cercles paroissiaux les informations relatives à ce concours. Le sujet de composition sera aussi envoyé par lui. Ce premier concours — initiative heureuse à laquelle l'*Association* entend donner un caractère permanent — a été très favorablement accueilli par les intéressés. Presque toutes nos paroisses françaises manitobaines y prendront part.

CHEZ LES CHEVALIERS DE COLOMB

Le Conseil Provencher doit prendre part, dimanche prochain, à la procession de la Fête-Dieu à Saint-Boniface. Donc, tous les membres (y compris les transférants) sont priés de se rendre sur le terrain (côté nord de la cathédrale) entre 6.30 et 6.45 heures p. m., le départ de la procession étant à sept heures précises. Les membres qui liront cet avis sont priés d'aviser tous les membres qu'ils pourront rencontrer.

EMILE MAUPAS

Emile Maupas, le lutteur canadien-français de Montréal, qui doit rencontrer Jack Taylor dans une lutte pour le championnat du Canada, est un des plus grands lutteurs dans l'arène aujourd'hui. Il court de bonnes chances de vaincre Taylor et d'obtenir le titre de champion pour les Canadiens français. Parmi les lutteurs qui ont été défaits par ce fort Canadien on compte Doc Roller, Raoul de Rouen, Charlie Cutler, Mort Henderson, Cyclone Burns, Hjalmer Lundin, Dan McLeod, Henry Ordeman et Jess Westerguard.

Maupas défia Taylor de venir le rencontrer à Montréal. Taylor refusa et maintenant le Canadien français paie son propre passage à Winnipeg pour rencontrer son adversaire, aux conditions que le gagnant prendra toutes les recettes. Ce "match" sera sans aucun doute un des plus durs qui aient eu lieu dans cette partie du pays. Jack Taylor est un des meilleurs hommes de l'Ouest, et lancé contre un homme comme Maupas, déterminé de rapporter à Montréal le titre de champion du Canada, il fera de cette lutte une des plus dures qu'on ait vue à Winnipeg. Le fait que Taylor a des milliers d'amis à Winnipeg ne doit pas inquiêter Maupas, car il y a assez de ses compatriotes au Manitoba pour voir à ce qu'il obtienne justice. Les sympathies de ces derniers lui sont acquises dans sa lutte pour le championnat.

Le 6 juin est la date fixée pour cette bataille de géants. Les billets sont maintenant en vente chez Dunlop's Drug Store, avenue Portage, et chez W.-J. Clubb, marchand de tabacs. La lutte doit avoir lieu au "Board of Trade". Il y aura sans doute une grande foule. Des arrangements spéciaux ont été faits pour recevoir les dames qui désirent assister.